

6. RECONFIGURATION DU BACCALAURÉAT EN COMMERCE

R : 03-CPR-160114

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat en commerce et de ses certificats incluant le changement de l'appellation du programme à Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire et du changement de l'appellation du Certificat en administration du personnel à Certificat en gestion des ressources humaines. »

Adoptée à la majorité

Proposition pour le Sénat académique

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Baccalauréat en commerce et de ses certificats incluant le changement de l'appellation du programme à Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire et du changement de l'appellation du Certificat en administration du personnel à Certificat en gestion des ressources humaines. »

R : 04-CPR-160114

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du Certificat en gestion des opérations – informatique de gestion. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

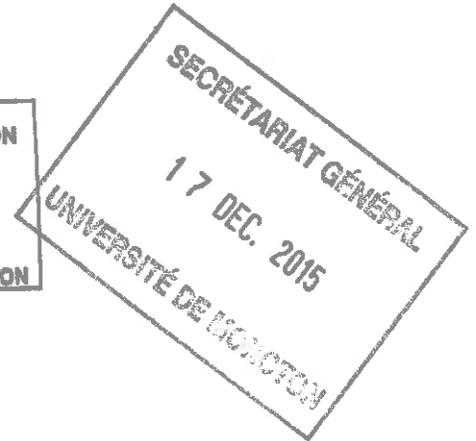
« Que le Sénat académique accepte l'abolition du Certificat en gestion des opérations – informatique de gestion. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'administration
Bureau du doyen

Le 20 novembre 2015



Monsieur André Samson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
et président du Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Projet de reconfiguration du Baccalauréat en commerce – suivi de la Faculté d'administration au CPR (doc. 3/15-16)

Monsieur le Vice-recteur,

Vous trouverez ci-joint la réponse de la Faculté d'administration aux questions et commentaires du Comité des programmes portant sur la reconfiguration du Baccalauréat en commerce et ses certificats, programme porté à devenir le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire offert à temps partiel par l'Éducation permanente. J'inclus également la lettre du directeur général de l'Éducation permanente, M. Jean-Jacques Doucet, donnant des éléments de réponse aux questions du Comité.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen,


Gaston LeBlanc, D.Sc.G.

GL/jg

p. j.

18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Jean-Cadieux
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : (506) 863-2082
Télécopieur : (506) 858-4093

gaston.leblanc@umoncton.ca
www.umoncton.ca/administration



Le 14 décembre 2015

Monsieur Gaston LeBlanc
Doyen
Faculté d'administration
Université de Moncton

Objet : Projet de reconfiguration du Baccalauréat en commerce

Monsieur,

La présente se veut une réponse aux interrogations soulevées durant la réunion du Comité des programmes du 25 août 2015 relativement à la reconfiguration du Baccalauréat en commerce appelé à devenir le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires. Une des principales questions était liée à la capacité d'offrir le programme à temps partiel dans les trois campus.

Le mandat de la Direction générale de l'Éducation permanente (DGÉP) est d'offrir pour l'ensemble du réseau de l'Université de la formation s'adressant à des étudiantes et des étudiants à temps partiel¹. En concordance avec ce mandat, la DGÉP s'engage à offrir le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires, tout comme celui qui l'a précédé, dans les trois campus de l'Université. Dans cette perspective, la DGÉP doit cependant conjuguer avec une réalité, soit celle de l'autofinancement.

Conformément aux principes directeurs émis dans son document-cadre², la DGÉP fournit « des services éducatifs en tenant compte du principe d'autofinancement ». Ces principes s'arriment aux fonctions et rôles de la DGÉP sur le plan de la gestion administrative qui est d'« assurer une opération visant l'autofinancement des activités et de la gestion globale de la DGÉP³ ». L'offre du Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires ne fera pas abstraction à ces règles. La DGÉP s'est toujours fait un devoir par le passé d'offrir des cours et des programmes répondant à la demande exprimée par la population étudiante à temps partiel, et cela sur les trois campus. Conséquemment, la DGÉP mettra sur pied, dès que la demande se manifestera, l'ensemble des cours qui permettront d'obtenir les divers certificats qui mèneront à l'obtention du Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaires tout en respectant la règle de l'autofinancement.

¹ DOCUMENT-CADRE ADOPTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE (SAC-021101), le 1^{er} novembre 2002, p. 2.

² Idem, p. 3.

³ Idem, p. 3.

Ceci étant dit, la DGÉP a présentement la capacité d'offrir une quantité appréciable de cours en ligne des différents certificats en administration (voir liste de cours en ombragé ci-dessous). Aux cours en liste s'ajoute facilement la possibilité d'offrir à distance des cours en vidéoconférence. Naturellement, des cours en face à face peuvent aussi être organisés pourvu que la demande se manifeste.

Liste des cours en ligne des certificats en administration

offerts en ligne

COURS

Baccalauréat en commerce

- ADCO1010 - Comptabilité financière I
- ADCO2310 - Comptabilité de gestion I
- ADMN1220 - Introduction au management
- ADSI1601 - Intro systèmes d'information
- ECON1020 - Principes économiques (macro)
- ECON1030 - Principes économiques (micro)
- FRAN1500 - Communication orale
- FRAN1600 - Communication écrite
- MATH1054 - Mathématiques des affaires

Certificat en comptabilité

- ADCO1010 - Comptabilité financière I
- ADCO2310 - Comptabilité de gestion I
- ADCO2001 - Comptabilité financière II
- ADCO2002 - Comptabilité financière III
- ADFS2901 - Fiscalité I
- OPTION**
- ADCO3010 - Comptabilité spécialisée I
- ADCO3020 - Comptabilité spécialisée II
- ADCO3110 - Audit I
- ADCO3310 - Comptabilité de gestion II
- ADCO3320 - Comptabilité de gestion III
- ADCO4010 - Comptabilité/diverses sociétés

ADCO4121 - Audit II
 ADCO4320 - Contrôle de gest. stratégique
 ADFS3902 - Impôt à la consommation
 ADFS3903 - Fiscalité II
 ADFS4701 - Planification fiscale

Certificat de finance

ADCO1010 - Comptabilité financière I
 ADFI2502 - Analyse financière personnelle
 ADFI2510 - Gestion financière
 ADFI2520 - Décisions d'investissement
 ADFS2901 - Fiscalité I
 STAT2653 - Statistique descriptive
OPTION
 ADCO2001 - Comptabilité financière II
 ADFI3510 - Décisions de financement
 ADFI3520 - Gestion du fonds de roulement
 ADFI3530 - Gestion de portefeuille
 ADFI4510 - Finance internationale
 ADFI4520 - Institutions financières
 ADFS3903 - Fiscalité II
 ADGO3461 - Statistique en gestion
 ECON1020 - Principes économiques (macro)
 ECON3910 - Marchés des capitaux

Certificat de management

ADMN1000 - Outils d'apprentissage : gestion
 ADMN1220 - Introduction au management
 ADMN2250 - Gérer aujourd'hui
 ADRH3222 - Comportement organisationnel
OPTION
 ADMN3212 - Management international
 ADMN3221 - Dynamisme organisationnel
 ADMN3241 - Organismes à but non lucratif
 ADMN3242 - Théorie organisationnelle

ADMN3243 - Changements organisationnels
ADMN4212 - Gestion stratégique
ADMN4214 - Séminaire en management
ADRH3223 - Gest. des ressources humaines
DROI2000 - Initiation au droit commercial

Certificat de marketing

ADMK1310 - Introduction au marketing
ADMK2353 - Comportement du consommateur
ADMK3360 - Vente
ADMK3367 - Communication marketing
ADMK3368 - Commerce de détail
OPTION
ADGO3433 - Gestion de la qualité
ADMK3352 - Recherche commerciale I
ADMK3366 - Relations publiques
ADMK3370 - Recherche commerciale II
ADMK3380 - Le marketing des services
ADMK3393 - Resp sociale des organisations
ADMK4315 - Marketing international
ADMK4366 - Stratégie de marketing
ADMK4399 - Projet/activité/apprentissage
STAT2653 - Statistique descriptive

Certificat d'administration du personnel

ADMN1000 - Outils d'apprentissage : gestion
ADMN1220 - Introduction au management
ADMN2250 - Gérer aujourd'hui
ADRH3222 - Comportement organisationnel
ADRH3223 - Gest. des ressources humaines
ADRH4223 - Relations du travail (RDT)
OPTION
ADMN3241 - Organismes à but non lucratif
ADMN3242 - Théorie organisationnelle
ADMN3243 - Changements organisationnels

SOCI4530 - Sociologie du travail
 STAT2653 - Statistique descriptive

Certificat en gestion des services financiers

ADCO1010 - Comptabilité financière I
 ADMK1310 - Introduction au marketing
 ADRH3222 - Comportement organisationnel
 ECON1020 - Principes économiques (macro)
 OPTION
 ADFI2502 - Analyse financière personnelle
 ADFI2510 - Gestion financière
 ADFS2901 - Fiscalité I
 ADMK2353 - Comportement du consommateur
 ADMK3352 - Recherche commerciale I
 ADMK3360 - Vente
 ADMK3380 - Le marketing des services
 ADMN1220 - Introduction au management
 ADMN2220 - Entrepreneuriat
 ADMN2250 - Gérer aujourd'hui
 ADMN3242 - Théorie organisationnelle
 ADRH3223 - Gest. des ressources humaines
 DROI2000 - Initiation au droit commercial

Diplôme en administration des affaires

ADCO1010 - Comptabilité financière I
 ADCO2001 - Comptabilité financière II
 ADCO2003 - Logiciels comptables
 ADCO2310 - Comptabilité de gestion I
 ADFI2510 - Gestion financière
 ADFS2901 - Fiscalité I
 ADGO1431 - Intro gestion des opérations
 ADMK1310 - Introduction au marketing
 ADMN1220 - Introduction au management
 ADMN2220 - Entrepreneuriat
 ADMN2224 - Simulation et stage

ADMN2250 - Gérer aujourd'hui

ADSI1601 - Intro systèmes d'information

ADSI2603 - Logiciels de gestion

ECON1030 - Principes économiques (micro)

MATH1153 - Intro math des affaires

La DGÉP a récemment entrepris un virage numérique afin de rendre des cours encore plus accessibles partout dans la province, ailleurs dans le pays et dans la francophonie de par le monde. Cette intention figure parmi nos priorités dans notre plan stratégique. Plusieurs projets de médiatisation sur lesquels nous travaillons présentement sont d'ailleurs garants de cette intention.

En espérant que ces réponses sauront satisfaire les membres du Comité des programmes, je vous prie d'accepter mes respectueuses salutations.

Le Directeur général,



Jean-Jacques Doucet

c. c. M. Dany Benoit, Éducation permanente



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'administration
Bureau du doyen

D160

3/15-16

Le 12 mars 2015

REGISTRARIAT
CAMPUS DE MONCTON
13 MARS 2015
UNIVERSITÉ DE MONCTON

SECRETARIAT GÉNÉRAL
12 JUIN 2015
UNIVERSITÉ DE MONCTON
VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE
13 MARS 2015
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur André Samson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
et président du Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Projet de reconfiguration du Baccalauréat en commerce

Monsieur le Vice-recteur,

Vous trouverez ci-joint le projet de reconfiguration du programme de Baccalauréat en commerce et ses certificats pour étude par le Comité des programmes.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du document, les UARD administration et comptabilité proposent que l'appellation du programme soit modifiée pour devenir le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire. La création de deux nouveaux certificats est également proposée soit le Certificat en systèmes d'information organisationnels et le Certificat en planification et gestion logistique. Tous les certificats existants sont mis à jour et il est proposé que le Certificat en administration du personnel devienne le Certificat en gestion des ressources humaines avec la création de quatre nouveaux cours dans cette discipline. À cet égard, je vous prie de noter que la création de ces quatre cours n'engendre aucun coût additionnel, car ils sont offerts par l'Éducation permanente sur une base d'autofinancement. Enfin, l'abolition du Certificat en gestion des opérations-informatique de gestion est proposée, car ce dernier n'est plus adapté aux réalités du marché.

Par ailleurs, des modifications sont proposées au niveau de la structure du programme qui passe de 127 à 120 crédits pour respecter les paramètres du Sénat académique guidant la reconfiguration des programmes. En particulier, le programme comprend 18 crédits de cours de tronc commun, trois certificats de 24 crédits et 30 crédits de cours de formation générale ou cours au choix. À noter que tous les certificats respectent l'exigence d'avoir un minimum de 9 crédits de cours de niveau 3000 ou 4000. Enfin, il convient de souligner que les modifications apportées au programme permettent de respecter les neuf objectifs de formation générale.

.../2

18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Jean-Cadieux
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

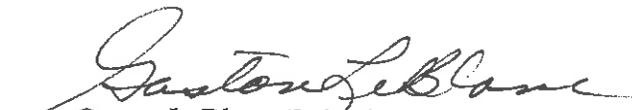
Téléphone : (506) 863-2082
Télécopieur : (506) 858-4093

gaston.leblanc@umoncton.ca
www.umoncton.ca/administration

En terminant, je vous prie de noter que le projet de reconfiguration du Baccalauréat en commerce a été approuvé par les UARD administration et comptabilité, le Conseil académique de l'Éducation permanente et le Conseil de la Faculté d'administration.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen,



Gaston LeBlanc, D.Sc.G.

GL/jg

p.j.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Éducation permanente

Le 26 février 2015

Monsieur Gaston LeBlanc
Doyen
Faculté d'administration
Université de Moncton

Objet : Projet de reconfiguration du Baccalauréat en commerce

Monsieur LeBlanc,

Le Conseil académique de l'Éducation permanente se réunissait le 20 février 2015 afin d'évaluer le projet de reconfiguration du programme de Baccalauréat en commerce que vous avez présenté. Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence qui a été appréciée des membres du Conseil. À la suite de votre présentation et d'une période de questions et de discussion, le Conseil académique a adopté à l'unanimité les propositions suivantes :

Proposition : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition de créer deux nouveaux certificats, soit le Certificat en systèmes d'information organisationnels et le Certificat en planification et gestion logistique.

Proposition : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition d'abolir le Certificat en gestion des opérations – informatique de gestion.

Proposition : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition de changer le nom du programme de Certificat en administration du personnel à Certificat en gestion des ressources humaines.

Proposition : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition de la création de quatre nouveaux cours pour le programme de Certificat en gestion des ressources humaines, soit les cours ADRH3224 Dotation du personnel, ADRH3225 Développement des compétences, ADRH4224 Gestion de la performance et ADRH4225 Gestion de la rémunération.

Proposition : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie les propositions de modification au programme de Baccalauréat en commerce et que le nom du programme change de Baccalauréat en commerce à Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire.

.../2

Pièce 145, Pavillon Pierre-Amand-Landry
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4658
Télécopieur : 506.858.4489

edperm@umoncton.ca
www.umoncton.ca/edperm

Il va sans dire que la reconfiguration de ce programme répondra sans doute mieux aux besoins des étudiants à temps partiel sur le marché du travail. Ce programme reconfiguré et les certificats proposés s'insèrent bien à l'intérieur de la banque de programmes offerts à temps partiel à l'Éducation permanente de l'Université de Moncton. Nous appuyons votre démarche et vous félicitons de cette initiative.

Veillez recevoir, Monsieur LeBlanc, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Dany Benoit
Secrétaire du Conseil académique de l'Éducation permanente

c. c. M. André Samson, Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
M. Jean-Jacques Doucet, Directeur général de l'Éducation permanente
M. Gérard Fillion, Vice-doyen de la Faculté d'administration

**Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire et Certificats
(Programme offert à temps partiel par l'Éducation permanente)**

TABLE DES MATIÈRES

Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire	
CPR-1 Énoncé de programme.....	page 1 164
CPR-2 Proposition de modification d'un programme.....	page 10 173
CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline.....	page 11 174
CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG).....	page 12 175
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire.....	page 13 176
CPR-11 Feuille de route.....	page 16 179
 Certificat de comptabilité	
CPR-2 Proposition de modification d'un programme.....	page 18 181
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire.....	page 21 184
CPR-11 Feuille de route.....	page 24 187
 Certificat de finance d'entreprise	
CPR-2 Proposition de modification d'un programme.....	page 25 188
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire.....	page 28 191
CPR-11 Feuille de route.....	page 31 194
 Certificat en gestion des services financiers	
CPR-2 Proposition de modification d'un programme.....	page 32 195
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire.....	page 35 198
CPR-11 Feuille de route.....	page 38 201
 Certificat en systèmes d'information organisationnels	
CPR-3 Proposition d'un nouveau programme.....	page 39 204
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire.....	page 41 206
CPR-11 Feuille de route.....	page 44 209
 Certificat de marketing	
CPR-2 Proposition de modification d'un programme.....	page 45 210
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire.....	page 48 213
CPR-11 Feuille de route.....	page 51 216
 Certificat de management	
CPR-2 Proposition de modification d'un programme.....	page 52 217
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire.....	page 55 220
CPR-11 Feuille de route.....	page 58 223
 Certificat en gestion des ressources humaines	
CPR-2 Proposition de modification d'un programme.....	page 59 224
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire.....	page 62 227
CPR-11 Feuille de route.....	page 65 230
CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours ADRH 3224.....	page 66
CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours ADRH 3225.....	page 67
CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours ADRH 4224.....	page 68
CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours ADRH 4225.....	page 69
 Certificat en planification et gestion logistique	
CPR-3 Proposition d'un nouveau programme.....	page 70 233
CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire.....	page 72 235
CPR-11 Feuille de route.....	page 75 238
 Certificat de gestion des opérations – informatique de gestion	
Proposition d'abolition d'un programme.....	page 76 239

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT

1. **Identification du programme : Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire (Programme offert à temps partiel par l'Éducation permanente.)**
 - 1.1 Faculté : Administration
 - 1.2 Unité responsable du programme : Faculté d'administration
 - 1.3 Titre du programme : Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire
 - 1.4 Diplôme accordé : Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire (BAA multi)
 - 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2015

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Préambule

Depuis les années 70, la Faculté d'administration offre le programme de Baccalauréat en commerce à temps partiel en collaboration avec l'Éducation permanente dans les trois campus de l'Université de Moncton. Dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, la Faculté, par l'entremise des Unités académiques réseau de la discipline, UARD administration et UARD comptabilité, propose de reconfigurer le programme de Baccalauréat en commerce en modifiant l'appellation du programme pour qu'il devienne le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire offert à temps partiel en collaboration avec l'Éducation permanente. La population étudiante visée par le programme est constituée d'étudiantes et étudiants œuvrant sur le marché du travail, souhaitant parfaire leur formation par l'entremise de la formule études-travail dans le but d'obtenir un grade universitaire menant à des postes de direction dans les entreprises et organisations.

Les principaux changements apportés au programme sont les suivants :

- Le programme de Baccalauréat en commerce change d'appellation et devient le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire offert à temps partiel. À noter que l'appellation actuelle du programme vient du terme «Bachelor of Commerce» utilisé par certaines universités anglophones.
- Au niveau de sa structure, le programme reconfiguré comprend 120 crédits, soit 90 crédits de formation fondamentale, composés de 18 crédits de cours de tronc commun et 72 crédits provenant de trois certificats de 24 crédits, choisis parmi une liste de certificats de la Faculté d'administration. Dans le choix de ses certificats, l'étudiante ou l'étudiant peut également choisir le troisième certificat parmi tout autre certificat offert à l'Éducation permanente. Le programme comprend également 30 crédits de formation générale pour répondre aux neuf objectifs de formation générale.
- Tout en respectant le règlement 2.7.1 a) des règlements universitaires de premier cycle gouvernant la structure des certificats de Type A, les certificats passent de 30 à 24 crédits. De plus, un minimum de 9 crédits de cours de niveau 3000 et/ou 4000 est exigé dans chaque certificat.

- Finalement, tous les certificats de la Faculté d'administration sont révisés et mis à jour par rapport à leurs objectifs et structure. De plus, le certificat en gestion des opérations-informatique de gestion est aboli pour être remplacé par le certificat en planification et gestion logistique et le certificat en systèmes d'information organisationnels permettant de mieux répondre aux besoins du marché du travail.

Dans les pages qui suivent, nous allons proposer une démarche en trois étapes. La première résume les arguments qui nous ont incités à choisir le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire, la deuxième présente les raisons qui nous ont poussés à modifier et maintenir le programme tandis que la troisième décrit brièvement la relation entre les cours du programme proposé de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire et les neuf objectifs de formation générale.

Le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire offert à temps partiel

Premièrement, selon le projet de reconfiguration des programmes adopté par le Sénat académique, la Faculté d'administration doit, d'une part, faire passer le nombre total de crédits du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire à 120 crédits et, d'autre part, s'assurer de répondre aux neuf objectifs de formation générale.

Deuxièmement, suite aux réunions des UARD et réunions avec l'Éducation permanente, il a été convenu que le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire devait proposer un contenu global mieux axé sur les exigences du marché de l'emploi et aussi permettre à la diplômée ou au diplômé la poursuite d'études plus spécialisées au niveau de la maîtrise. D'ailleurs, ce point avait été soulevé par les évaluateurs externes lors de la dernière évaluation des programmes dans le Rapport d'évaluation des programmes de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration.

Troisièmement, la nécessité d'inclure dans la première année du programme de Baccalauréat en administration multidisciplinaire un tronc commun de cours reliés à l'ensemble des disciplines enseignées à la faculté s'imposait afin de donner une meilleure connaissance des disciplines de la gestion. Par ailleurs, pour les étudiantes et étudiants qui choisiraient de transférer du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire à un programme de BAA à temps plein après avoir complété la première année du programme, il sera possible de faire ce changement sans perdre de cours ou reprendre des cours.

Quatrièmement, le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire se compare à d'autres programmes en administration des affaires multidisciplinaires comme ceux de l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal, et tout porte à croire que sa mise à jour est mieux adaptée aux besoins du marché après sa reconfiguration.

Cinquièmement, le nouveau programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire favorise dès la première année l'interdisciplinarité au niveau des sciences de la gestion. De par les cours de tronc commun et les trois certificats, il vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation ainsi que de connaissances spécialisées dans trois disciplines ou champs d'études. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant pourra acquérir beaucoup plus facilement cette capacité de conceptualisation étant donné qu'elle ou qu'il aura la possibilité d'assimiler des connaissances spécialisées dans trois disciplines par le choix de trois certificats de 24 crédits dont un minimum de deux reliés à la gestion. De plus, tel que mentionné antérieurement, le programme permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de s'insérer dans le milieu du travail ou d'intégrer un programme d'études supérieures. Enfin, le programme permettra à l'étudiante ou à l'étudiant qui est déjà sur le marché du travail d'établir des liens entre la théorie et la pratique ainsi que de tisser des relations entre la Faculté d'administration de l'Université de Moncton et son organisation ou entreprise. Bref, le programme nous paraît comme étant un bon choix pour les étudiantes et les étudiants qui désirent une formation leur permettant d'être polyvalents tant sur le marché du travail que dans la poursuite d'études universitaires plus avancées.

Pour la formation fondamentale, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre 18 crédits de cours de la discipline principale en gestion (le tronc commun), soit un cours de comptabilité financière (ADCO1010), un cours d'introduction au management (ADMN1220), un cours d'introduction au marketing (ADMK1310), un cours d'introduction à la gestion des opérations (ADGO1431), un cours d'introduction aux systèmes d'information organisationnels (ADSI1601) de même qu'un cours d'introduction à la gestion financière (ADFI2510). Ainsi, les six cours de tronc commun permettront à l'étudiante ou à l'étudiant de se familiariser davantage avec les disciplines de l'administration des affaires et, par le fait même, d'avoir une vision beaucoup plus éclairée quant au choix subséquent des trois certificats intégrés dans le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire.

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir les trois certificats comportant chacun 24 crédits de cours constituant 72 crédits additionnels de formation fondamentale. L'étudiante ou l'étudiant se verra alors offrir deux options. La première option sera de choisir ces trois certificats à la Faculté d'administration parmi la liste suivante : Comptabilité, Finance d'entreprise, Gestion des services financiers, Management, Gestion des ressources humaines, Marketing, Planification et gestion logistique et Systèmes d'information organisationnels. La seconde option consistera de choisir deux certificats de la Faculté d'administration parmi la liste énoncée ci-dessus et un troisième parmi tous les autres offerts par l'Éducation permanente. Les trois certificats permettront à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir une bonne formation dans des disciplines inter-reliées pour mieux préparer ces personnes pour le marché du travail ou des études universitaires plus avancées comme la maîtrise en administration des affaires, par exemple.

Enfin, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre 30 crédits de cours de formation générale ou de cours au choix, permettant, d'atteindre les neuf objectifs de formation générale (OFG) fixés par le Sénat académique dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes.

Suite à la reconfiguration du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire, les futurs diplômées et diplômés vont s'enrichir d'un bagage de connaissances plus actualisé, plus centré sur l'apprentissage en équipe et le rôle de chacune des fonctions au sein de l'entreprise, plus axé sur le développement des habiletés nécessaires à l'ouverture d'esprit face au changement. Le programme nous semble plus versatile avec ses trois certificats de différentes disciplines pouvant provenir de la Faculté d'administration et de d'autres facultés, et plus ouvert sur le monde des affaires de par l'aspect multiculturel de la Faculté d'administration.

Avec cette réorganisation du contenu dans le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire, les débouchés qui vont s'offrir à la nouvelle diplômée ou au nouveau diplômé sont nombreux dans le domaine de la gestion ou autres. On ne peut présumer des emplois qu'occuperont les futures diplômées et futurs diplômés de ce programme, mais nous croyons que le nouveau contenu du programme axé sur la polyvalence et la multidisciplinarité facilitera la tâche à nos diplômées et diplômés pour se trouver un emploi, améliorer leur situation dans leur emploi actuel ou encore poursuivre des études universitaires plus avancées.

2.1 Objectifs

La gestion est un domaine qui comprend un ensemble de disciplines spécialisées comme la comptabilité, la finance, la gestion des opérations, la gestion des ressources humaines, le management, le marketing et les systèmes d'information organisationnels. La combinaison de cet ensemble de disciplines permet le lancement, le développement, la croissance et la survie de toute entreprise parce que la contribution de toutes ces disciplines va permettre de s'adapter aux conditions locales, nationales et internationales du marché. Cette combinaison de disciplines permet aussi aux organismes à but non lucratif d'exister et de croître.

L'objectif premier du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire est l'acquisition de connaissances et de compétences dans plusieurs disciplines de la gestion ainsi que l'aptitude à les appliquer dans l'entreprise ou l'organisation. Le programme vise aussi à fournir une solide formation fondée sur la compréhension et la résolution de problèmes reliés à la gestion de l'entreprise. Il permet également à l'étudiante et à l'étudiant de développer une compréhension analytique et pratique de la fonction gestion au sein des entreprises industrielles, des entreprises de services et des organisations à but non lucratif.

À la fin de son programme, la future diplômée ou le futur diplômé sera en mesure d'œuvrer au sein des organisations comme gestionnaire. Dans cette perspective, elle ou il pourra assumer des postes de responsable au niveau local, régional, national et international au sein de l'entreprise, dans les organismes à but non lucratif et diverses agences gouvernementales.

2.2 Stratégies pédagogiques

La formation de nouveaux gestionnaires dans le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire utilise des méthodes pédagogiques très diverses, principalement les méthodes participatives. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Les jeux de rôle constituent un autre moyen pour introduire la pratique de la gestion dans les conditions d'apprentissage. Il y a aussi des séminaires et des conférences de courte durée qui traitent des questions de la gestion et de politiques générales, mais aussi de sujets techniques et méthodologiques intéressant la future diplômée ou le futur diplômé en gestion. Dans plusieurs cours, les simulations sont utilisées comme moyen d'apprentissage parce que celles-ci sont élaborées à partir de modèles qui calquent la réalité des entreprises. Bien entendu, si l'étudiante ou l'étudiant choisit de faire un certificat de 24 crédits dans une autre faculté de l'Université de Moncton, ce qui, selon nous favorise grandement l'interdisciplinarité, les méthodes pédagogiques utilisées par les professeures et professeurs de cette faculté apporteront une richesse au programme. Ainsi, peu importe le certificat que l'étudiante ou l'étudiant choisira hors faculté, celui-ci apportera un ajout important à sa compréhension du fonctionnement des organisations et du comportement de ses membres.

L'enseignement dans le cadre du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire repose sur trois stratégies pédagogiques qui mettent en premier lieu l'accent sur la connaissance afin de transmettre les savoirs jugés pertinents pour occuper un poste en gestion dans une organisation, en second lieu, les stratégies pédagogiques cherchent à développer les habiletés et les savoir-faire appropriés et, en dernier lieu, les stratégies pédagogiques mettent l'accent sur l'éthique et les valeurs individuelles, les comportements au sein de la société et le désir de continuer à apprendre.

Ainsi, l'ensemble des stratégies pédagogiques va donc chercher à donner à nos futures diplômées et futurs diplômés une solide formation en gestion concernant les savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires pour être capable de naviguer et de réussir dans un environnement global.

2.3 Résultats attendus

À la fin du programme d'études, les étudiantes et les étudiants devraient avoir acquis des connaissances théoriques et pratiques et avoir développé des habiletés pour œuvrer comme gestionnaire au sein des organisations. Elles et ils seront en mesure de résoudre des problèmes de nature stratégique ou opérationnelle en interaction avec l'ensemble des autres fonctions de l'organisation.

3. La formation fondamentale

Afin de préparer les étudiantes et les étudiants à devenir des gestionnaires capables de gérer dans un monde en changement, le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire a aussi pour objet de développer leurs habiletés de leadership en utilisant les nombreuses ressources qui sont à leur disposition pour leur permettre de développer leur vision holistique de l'organisation afin d'être capables de considérer les phénomènes organisationnels dans leur totalité.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre

Le programme vise également à préparer les étudiantes et les étudiants à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle sachant que ces défis

proviennent aussi bien de l'environnement interne que de l'environnement externe. Ces défis ont trait à des aspects aussi divers que la qualité des produits et services, l'écoute de la clientèle, la gestion des opérations et de la productivité, la gestion du changement, la place qu'occupe l'entreprise sur les marchés internationaux, la concurrence étrangère et le maintien des parts de marché dans un environnement sans cesse turbulent, l'innovation et la créativité, la rationalisation des ressources, les nouvelles formes de travail, la redéfinition des structures organisationnelles, etc.

L'énumération précédente des situations que devront affronter les diplômées et les diplômés en gestion ne signifie pas qu'elles doivent être traitées séparément. Bien au contraire, leur interdépendance constitue la réalité complexe de l'entreprise et, pour ce faire, les 90 crédits composant la formation fondamentale et le tronc commun du programme se répartissent comme suit :

La première partie consiste en un regroupement de 18 crédits obligatoires (il s'agit d'un tronc commun) décrits comme étant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de comprendre la nature et le fonctionnement de l'entreprise, et d'avoir un aperçu des disciplines dans lesquelles elles ou ils désirent poursuivre leurs études par l'entremise des trois certificats de 24 crédits chacun qui constituent la formation fondamentale du programme. Ces cours sont : ADMN1220 Introduction au management ; ADCO1010 Comptabilité financière I ; ADMK1310 Introduction au marketing ; ADGO1431 Intro gestion des opérations ; ADSI1601 Intro systèmes d'information et ADFI2510 Gestion financière. Ces cours visent à favoriser l'intégration des étudiantes et étudiants dans leur programme d'études et favoriser la rétention. Ils permettent aux étudiantes et aux étudiants de bien comprendre la nature multidisciplinaire de l'entreprise et ils visent à donner aux futurs gestionnaires les connaissances nécessaires pour appréhender l'entreprise comme une entité. De plus, tel que mentionné précédemment, ces cours vont permettre aux étudiantes et aux étudiants d'avoir un bon aperçu des disciplines qu'elles ou qu'ils désirent approfondir davantage dans le cadre des trois certificats.

Pour sa part, la deuxième partie du programme comporte trois certificats de 24 crédits chacun, pour un total de 72 crédits de formation fondamentale. Tel que stipulé au règlement 2.01.6 du répertoire, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir ces trois certificats parmi ceux offerts à l'Université, mais deux des certificats doivent être rattachées à la Faculté d'attache du programme. Comme la partie du tronc commun discutée précédemment est composée de cours obligatoires, en deuxième année du programme il y aura un recoupement de cours lors du choix des trois certificats. Dans ce cas, l'étudiante ou l'étudiant devra remplacer les deux premiers cours de tronc commun qui se recoupent par les cours ECON1020 Principes économiques (macro) et ECON1030 Principes économiques (micro). De cette façon, ces deux cours d'économie deviennent obligatoires dans le programme, comme c'est le cas pour les autres programmes de BAA de la Faculté d'administration. De même, pour les autres cours, si un cours du tronc commun et les cours des certificats se recoupent, un de ces cours devra être remplacé par un cours à option du certificat.

3.2 L'apport du tronc commun à la formation fondamentale en gestion

Dans le cadre de la formation fondamentale en gestion, l'étudiante ou l'étudiant devra compléter le tronc commun qui comporte 18 crédits de cours obligatoires qui sont les suivants : ADMN1220 Introduction au management ; ADCO1010 Comptabilité financière I ; ADMK1310 Introduction au marketing ; ADGO1431 Intro gestion des opérations ; ADSI1601 Intro systèmes d'information et ADFI2510 Gestion financière.

Le tableau 1 suivant présente la répartition des 90 crédits de cours de la formation fondamentale du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire. Le tableau montre la répartition des 90 crédits de cours de la discipline principale qui consistent en 18 crédits de tronc commun et 72 crédits fait dans le cadre des trois certificats.

Tableau 1

Répartition des 90 crédits de cours de la formation fondamentale du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire

Formation fondamentale	90 cr.
Cours de tronc commun	18 cr.
Premier certificat	24 cr.
Deuxième certificat	24 cr.
Troisième certificat	24 cr.

3.3 L'apport des certificats à la formation fondamentale en gestion

Tel que mentionné auparavant, dans le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir trois certificats composés de 24 crédits dont au moins 9 crédits de chaque certificat sont de niveau 3000 et/ou 4000 pour un total de 72 crédits

4. La formation générale

Cette section de l'énoncé du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire présente les cours qui vont permettre d'atteindre les neuf objectifs de la formation générale ainsi que la justification de chacun de ces cours pour rejoindre ces objectifs.

4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

Avec le cours ADMN 1000, Outils d'apprentissage : gestion, nous allons donner aux étudiantes et aux étudiants les connaissances et développer les compétences afin leur permettre de maîtriser les outils nécessaires pour réussir un programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire. Entre autres, ce cours a pour objectif de faciliter la transition, l'intégration et la réussite des étudiantes et des étudiants.

4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

Cet objectif de la formation générale est atteint au moyen du cours ADMK4315 Marketing international dans le cadre du certificat en marketing, du cours ADFI4506 Sujets en fin. internationale du certificat en finance d'entreprise ou du cours ADMN3212 Management international du certificat en management. Advenant que l'étudiante ou l'étudiant ne choisit pas les cours dans ces trois certificats, elle ou il doit choisir un cours de la banque de cours de formation générale.

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Cet objectif est atteint par le cours ADMK3393 Resp. sociale des entreprises du certificat en marketing. Dans l'éventualité que le certificat en marketing ne soit pas choisi, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours de la banque de cours de formation générale.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

Cet objectif est atteint par le cours ADMN1220 Introduction au management, cours du tronc commun. En particulier, ce cours traite des diverses fonctions de l'entreprise et de la contribution de chacune à l'atteinte des objectifs organisationnels. Dans ce contexte, il répond à l'objectif de multidisciplinarité et d'interdisciplinarité. De plus, les autres cours du tronc commun, comme les cours ADCO1010 Comptabilité financière I, ADMK1310 Introduction au marketing, ADGO1431 Intro gestion des opérations, ADSI1601 Intro systèmes d'information et ADFI2510 Gestion financière et la présence des trois certificats dans le programme contribuent davantage à l'atteinte de l'objectif de multidisciplinarité et interdisciplinarité.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Cet objectif de la formation générale du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire est atteint au moyen du cours MATH 1153, Intro math des affaires.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Dans le cadre du programme, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour répondre à l'objectif Sensibilité aux arts et lettres.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Pour l'étudiante ou l'étudiant qui choisit le certificat en comptabilité, le cours obligatoire ADCO2001 Comptabilité financière II permet de répondre à l'OFG 7. L'experte-comptable ou l'expert-comptable est appelé quotidiennement à exercer son jugement professionnel afin de définir et de synthétiser les informations financières à communiquer aux différents utilisateurs. Pour acquérir cette expertise, l'étudiante ou l'étudiant en comptabilité doit respecter une suite logique de raisonnement menant à la production des états financiers et autres informations pertinentes à la prise de décision. Le cours ADCO2001 Comptabilité financière II permet aux apprenantes et apprenants d'acquérir les habiletés axées sur la capacité de penser logiquement et de manière critique. Par exemple, le processus comptable comprend une suite logique d'étapes qui mènent à la production des états financiers. Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à exercer sa capacité analytique et son sens critique à chaque étape tout en tenant compte des normes comptables en vigueur et en exerçant un comportement de professionnalisme. De plus, les autres cours du certificat de comptabilité comme ADCO2002 Comptabilité financière III et les trois autres cours option du programme viendront également contribuer à l'atteinte de cet objectif de la formation générale.

L'étudiante ou l'étudiant qui ne choisit pas le certificat en comptabilité doit choisir un cours dans la banque de cours pour répondre à cet objectif.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cette exigence, qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton, est assurée par l'obligation de réussir un minimum de six (6) crédits de français, soit les cours FRAN1500, Communication orale, et FRAN1600, Communication écrite. Par ailleurs, les stratégies pédagogiques privilégiées dans plusieurs cours du programme visent également à renforcer la capacité des étudiantes et étudiants à s'exprimer et à rédiger en français. Il s'agit notamment de présentations orales en classe et de travaux de rédaction dans lesquels les normes linguistiques doivent être respectées. Somme toute, les efforts déployés par l'ensemble du corps professoral par rapport aux exigences du français dans chacun des cours contribuent aussi au rehaussement des compétences langagières de notre population étudiante.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit atteindre le niveau ANGL1022, Language, Writing and Reading. Un résultat supérieur à ANGL1022 à la suite du test de classement permettra à l'étudiante ou l'étudiant de suivre un cours au choix.

Le Tableau 2 suivant résume la situation des cours de formation générale dans le cadre du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire et indique les cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale (OFG) du programme. Pour terminer, outre les cours mentionnés au Tableau 2 pour répondre aux exigences des neuf objectifs de formation générale, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un certain nombre de cours au choix pour compléter les 120 crédits du programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire lorsqu'un ou des cours de la formation fondamentale permet l'atteinte de l'OFG.

Tableau 2
Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	<p>ADMK4315 Marketing international Lorsque ce cours est suivi dans le certificat en marketing, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre un cours au choix de 3 crédits parmi tous les cours offerts à l'Université.</p> <p>ou</p> <p>ADFI4506 Sujets en fin. internationale Lorsque ce cours est suivi dans le certificat en finance d'entreprise, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre un cours au choix de 3 crédits parmi tous les cours offerts à l'Université.</p> <p>ou</p> <p>ADMN3212 Management international Lorsque ce cours est suivi dans le certificat en management, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre un cours au choix de 3 crédits parmi tous les cours offerts à l'Université.</p> <p>ou</p> <p>Choisir un cours dans la banque de cours.</p>	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	<p>ADMK 3393 Resp. sociale de l'entreprise Lorsque ce cours est suivi dans le certificat en marketing, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre un cours au choix de 3 crédits parmi tous les cours offerts à l'Université.</p> <p>ou</p> <p>Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale.</p>	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	ADMN1220 Introduction au management.	3	

OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH 1153 Intro math des affaires	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale.	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	ADCO2001 Comptabilité financière II Lorsque ce cours est suivi dans le certificat de comptabilité ou le certificat en finance d'entreprise, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre un cours au choix de 3 crédits parmi tous les cours offerts à l'Université. ou Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale.	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language Writing and Reading (Remplacer par un cours au choix si le test de classement donne un résultat supérieur à ANGL1022)	3	

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 4 septembre 2014

Département : _____

Nom du programme : Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme

Programme actuel		Proposition de modification	
CONDITION D'ADMISSION La condition « B » est exigée.		CONDITION D'ADMISSION La condition « B » est exigée.	
TABLEAU DES COURS		TABLEAU DES COURS	
OBLIGATOIRES	28 CR.	OBLIGATOIRES TRONC COMMUN	18 CR.
ADCO1010 Comptabilité financière I	3	ADCO1010 Comptabilité financière I	3
ADCO2310 Comptabilité de gestion I	3	ADMN1220 Introduction au management	3
ADMN1220 Introduction au management	3	ADSI1601 Intro systèmes d'information	3
ADSI1601 Intro systèmes d'information	3	ADMK1310 Introduction au marketing	3
ECON1020 Principes économiques (macro)	3	ADGO1431 Intro gestion des opérations	3
ECON1030 Principes économiques (micro)	3	ADFI2510 Gestion financière	<u>3 cr.</u>
FRAN1500 Communication orale	3		18 CR.
FRAN1600 ⁽¹⁾ Communication écrite	3	CERTIFICATS (Choisir trois certificats)	72 CR.
MATH1054 Mathématiques des affaires	4	FORMATION GÉNÉRALE	<u>30 CR.</u>
CHOIX	9 CR.	TOTAL	120 CR.
TOTAL	37 CR.		
⁽¹⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.			
CERTIFICATS	60 CR.	CERTIFICATS	72 CR.
1) L'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement obtenir 2 certificats parmi les suivants :		1) L'étudiante ou l'étudiant doit obtenir 2 certificats parmi les suivants :	
- Comptabilité ou Finance		- Comptabilité	
- Gestion des opérations-informatique de gestion		- Finance d'entreprise	
- Management ou administration du personnel		- Gestion des services financiers	
- Marketing		- Gestion des opérations-informatique de gestion	
- Certificat en gestion des services financiers ⁽²⁾		- Management	
2) L'étudiante ou l'étudiant peut choisir un 3e certificat parmi ceux de la Faculté d'administration ou tout autre certificat offert à l'Éducation permanente ou obtenir 30 crédits de cours au choix, dont au moins 15 crédits de niveaux 3000 et 4000.	30 CR.	- Gestion des ressources humaines	
		- Marketing	
		- Systèmes d'information organisationnels	
		- Planification et gestion logistique	
GLOBAL	127 CR.	Note :	
⁽²⁾ Une personne inscrite au Certificat en gestion des services financiers ne peut pas s'inscrire au Certificat en finance dans le cadre du programme de Baccalauréat en commerce.		En choisissant les deux premiers certificats de la Faculté d'administration, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre les cours ECON1020 Principes économiques (Macro) ou ECON1030 Principes économiques (Micro) en remplacement des cours de tronc commun figurant dans ces certificats.	
		2) L'étudiante ou l'étudiant peut choisir un 3e certificat parmi ceux de la Faculté d'administration ou tout autre certificat offert à l'Éducation permanente. ou obtenir 30 crédits de cours au choix, dont au moins 15 crédits de niveaux 3000 et 4000.	
		30 CR.	
		L'étudiante ou l'étudiant qui choisit un troisième certificat de la Faculté d'administration doit remplacer le cours du tronc commun correspondant à la discipline par un cours à option du certificat.	
		GLOBAL	120 CR.
		⁽²⁾ Une personne inscrite au Certificat en gestion des services financiers ne peut pas s'inscrire au Certificat en finance dans le cadre du programme de Baccalauréat en commerce.	

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
ADRH3222 ADRH3223	3 3	ADRH3222 ADRH3223 ADRH3224 ADRH3225 ADRH4224 ADRH4225	3 3 3 3 3 3	<p>Le BAA multidisciplinaire est composé de cours dont les sigles commencent par AD tirés des autres disciplines de la Faculté d'administration.</p> <p>Les quatre nouveaux cours en gestion des ressources humaines, réservés à l'Éducation permanente, sont ajoutés. Ils n'ont pas de cours équivalents dans la banque actuelle de cours en AD.</p>

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
				Aucun cours	

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

-
- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire

1.2 Unité responsable

Faculté d'administration

1.3 Diplôme accordé

BAA (multi)

1.4 Durée du programme

10 ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Programme offert à temps partiel en collaboration avec l'Éducation permanente
Moncton-Edmundston-Shippagan

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2015

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire vise l'acquisition de connaissances et de compétences dans diverses disciplines de la gestion ainsi que l'aptitude à les appliquer dans l'entreprise ou l'organisation. Le programme vise aussi à fournir une solide formation fondée sur la compréhension et la résolution de problèmes reliés à la gestion des entreprises.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation de nouveaux gestionnaires dans le programme de baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire utilise des méthodes très diverses, principalement les méthodes participatives. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques, des études de cas et des simulations.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "

- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES TRONC COMMUN	18 CR.
ADCO1010 Comptabilité financière I	3 cr.
ADMN1220 Introduction au management	3
ADSI1601 Intro systèmes d'information	3
ADMK1310 Introduction au marketing	3
ADGO1431 Intro gestion des opérations	3
ADFI2510 Gestion financière	<u>3</u>
CERTIFICATS (Choisir trois certificats)	72 CR.
FORMATION GÉNÉRALE	<u>30 CR.</u>
TOTAL	120 CR.

CERTIFICATS 72 CR.

1) L'étudiante ou l'étudiant doit obtenir 2 certificats parmi les suivants :

- Comptabilité
- Finance d'entreprise
- Gestion des services financiers
- Management
- Gestion des ressources humaines
- Marketing
- Planification et gestion logistique
- Systèmes d'information organisationnels

Note : En choisissant les deux premiers certificats de la Faculté d'administration, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre les cours ECON1020 Principes économiques (Macro) ou ECON1030 Principes économiques (Micro) en remplacement des cours de tronc commun figurant dans ces certificats.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

L'étudiante ou l'étudiant peut choisir un 3e certificat parmi ceux de la Faculté d'administration ou tout autre certificat offert à l'Éducation permanente.

L'étudiante ou l'étudiant qui choisit un troisième certificat de la Faculté d'administration doit remplacer le cours du tronc commun correspondant à la discipline par un cours à option du certificat.

GLOBAL

120 CR.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

Nom : _____

N.I. : _____

Feuille de route : Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire

Tronc commun (18 crédits)	Cr.
I. Formation fondamentale	
Discipline principale – Cours obligatoires de tronc commun	
ADCO1010 Comptabilité financière I	3
ADMN1220 Introduction au management	3
ADMK1310 Introduction au marketing	3
ADGO1431 Intro gestion des opérations	3
ADSI1601 Intro systèmes d'information	3
ADFI2510 Gestion financière	3
Total tronc commun	18 cr.
Certificats (72 crédits)	Cr.
Choisir trois certificats : En choisissant les deux premiers certificats de la Faculté d'administration, vous devez suivre les cours ECON1020 Principes économiques (Macro) ou ECON1030 Principes économiques (Micro) en remplacement des cours de tronc commun figurant dans ces certificats. Vous pouvez choisir votre 3e certificat parmi ceux de la Faculté d'administration ou tout autre certificat offert à l'Éducation permanente. Si vous choisissez un troisième certificat de la Faculté d'administration, il faut remplacer le cours du tronc commun correspondant à la discipline par un cours à option du certificat.	
Premier certificat (Voir feuille de route du certificat.)	24 cr.
Deuxième certificat (Voir feuille de route du certificat.)	24 cr.
Troisième certificat (Voir feuille de route du certificat.)	24 cr.
Total des certificats	72 cr.
Formation générale Cours obligatoires (30 crédits)	Cr.
OFG 1 - Initiation au travail intellectuel universitaire ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
OFG 2 - Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation ADMK4315 Marketing international Si vous avez suivi ce cours dans le certificat en marketing, suivre un cours au choix de 3 crédits parmi tous les cours offerts à l'Université. ou ADMN3212 Management international Si vous avez suivi ce cours dans le certificat en management, suivre un cours au choix de 3 crédits parmi tous les cours offerts à l'Université. ou ADFI4506 Sujets en fin. internationale Si vous avez suivi ce cours dans le certificat en finance d'entreprise, suivre un cours au choix de 3 crédits parmi tous les cours offerts à l'Université. ou Choisir un cours dans la banque de cours.	3
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne ADMK3393 Resp. sociale de l'entreprise Si vous avez suivi ce cours dans le certificat en marketing, suivre un cours au choix de 3 crédits parmi tous les cours offerts à l'Université. ou Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale.	3
OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité ADMN1220 Introduction au management. Il faut choisir un cours au choix de 3 crédits parmi tous les cours offerts à l'Université, car ADMN1220, cours du tronc commun, répond à cet OFG.	3
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences MATH1153 Intro math des affaires	3
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres Choisir un cours dans la banque de cours pour répondre à l'OFG 6	3
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique ADCO2001 Comptabilité financière II Si vous avez suivi ce cours dans le certificat en comptabilité ou le certificat en finance d'entreprise, suivre un cours au choix de 3 crédits parmi tous les cours offerts à l'Université. ou Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale.	3
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3
OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais ANGL1022 Language Writing and Reading (Remplacer par un cours au choix si le test de classement vous donne un résultat supérieur à ANGL1022)	3
Total formation générale	30 cr.
Total du Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire	120 cr.

Note : L'étudiante ou l'étudiant doit suivre les cours ADMN1000, MATH1153, FRAN1500 et FRAN1600 au début du programme.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 4 septembre 2014

Département : _____

Nom du programme : Certificat de comptabilité

Les modifications suivantes sont apportées au certificat en comptabilité dans le cadre de la reconfiguration des programmes :

Les objectifs du programme sont mis à jour (Voir le CPR 10);

Le certificat devient un programme de 24 crédits exigeant 15 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours de cours à option;

La structure du programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 9 crédits de cours de niveau 3000 et/ou 4000.

Le cours ADCO4130 Audit III est ajouté au programme. De cette façon, l'étudiante ou l'étudiant aura la possibilité de choisir un profil audit parmi les cours à option;

Le certificat permet aussi de suivre un profil en comptabilité de gestion ou en fiscalité ou de choisir des cours traitant de divers sujets spécialisés en comptabilité.

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 4 septembre 2014

Département : _____

Nom du programme : Certificat de comptabilité

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
TYPE A		TYPE A	
Ce certificat s'adresse à ceux et celles qui recherchent une formation plus poussée en comptabilité que celle rendue possible par le certificat de finance. Les candidates et les candidats aux examens du CGA, CMA, etc. trouveront avantage à s'inscrire à ce certificat.		Ce certificat s'adresse à ceux et celles qui recherchent une formation plus poussée en comptabilité que celle rendue possible par le certificat de finance. Les candidates et les candidats aux examens du CGA, CMA, etc. trouveront avantage à s'inscrire à ce certificat.	
		Le programme vise l'acquisition de connaissances, de compétences et la maîtrise de plusieurs techniques dans le domaine de la comptabilité ainsi que l'aptitude de les appliquer et de les relier aux problèmes d'autres secteurs fonctionnels dans le cadre de la stratégie globale de l'entreprise.	
CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.		CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.	
TABLEAU DES COURS		TABLEAU DES COURS	
OBLIGATOIRES	15 CR.	OBLIGATOIRES	15 CR.
ADCO1010 ⁽¹⁾ Comptabilité financière I	3	ADCO1010 ⁽¹⁾ Comptabilité financière I	3
ADCO2310 ⁽¹⁾ Comptabilité de gestion I	3	ADCO2310 Comptabilité de gestion I	3
ADCO2001 Comptabilité financière II	3	ADCO2001 ⁽²⁾ Comptabilité financière II	3
ADCO2002 Comptabilité financière III	3	ADCO2002 Comptabilité financière III	3
ADFS2901 Fiscalité I	3	ADFS2901 Fiscalité I	3
OPTION	15 CR.	OPTION	9 CR.
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :	
ADCO3010 Comptabilité spécialisée I	3	ADFS3902 Impôt à la consommation	3
ADCO3020 Comptabilité spécialisée II	3	ADFS3903 Fiscalité II	3
ADCO3110 Audit I	3	ADFS4701 Planification fiscale	3
ADCO3310 Comptabilité de gestion II	3	ADCO3010 Comptabilité spécialisée I	3
ADCO3320 Comptabilité de gestion III	3	ADCO3020 Comptabilité spécialisée II	3
ADCO4010 Comptabilité/diverses sociétés	3	ADCO4010 Comptabilité/diverses sociétés	3
ADCO4121 Audit II	3	ADCO4410 Théorie comptable	3
ADCO4310 Comptabilité de gestion IV	3	ADCO3110 Audit I	3
ADCO4410 Théorie comptable	3	ADCO4121 Audit II	3
ADFS3902 Impôt à la consommation	3	ADCO4130 Audit III	3
ADFS3903 Fiscalité II	3	ADCO3310 Comptabilité de gestion II	3
ADFS4701 Planification fiscale	3	ADCO3320 Comptabilité de gestion III	3
		ADCO4310 Comptabilité de gestion IV	3
GLOBAL	30 CR.	GLOBAL	24 CR.

<p>(1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en commerce doit remplacer ADCO1010 et ADCO2310 par 6 crédits de cours à option en comptabilité.</p>	<p>L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer ADCO1010 par 3 crédits de cours à option en comptabilité.</p> <p>1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADCO1010 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.</p> <p>2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 7 Capacité de penser logiquement et de manière critique dans le BAA multidisciplinaire.</p>
---	---

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Certificat de comptabilité

1.2 Unité responsable

Faculté d'administration

1.3 Diplôme accordé

Certificat de comptabilité

1.4 Durée du programme

Cinq ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton-Edmundston-Shippagan

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2015

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise l'acquisition de connaissances, de compétences et la maîtrise de plusieurs techniques dans le domaine de la comptabilité ainsi que l'aptitude de les appliquer et de les relier aux problèmes d'autres secteurs fonctionnels dans le cadre de la stratégie globale de l'entreprise.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et des étudiants. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. L'utilisation de simulations comme moyen d'apprentissage sera également favorisée.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

- Être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES	15 CR.
ADCO1010 ⁽¹⁾ Comptabilité financière I	3
ADCO2310 Comptabilité de gestion I	3
ADCO2001 ⁽²⁾ Comptabilité financière II	3
ADCO2002 Comptabilité financière III	3
ADFS2901 Fiscalité I	3
OPTION	9 CR.
Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :	
ADFS3902 Impôt à la consommation	3
ADFS3903 Fiscalité II	3
ADFS4701 Planification fiscale	3
ADCO3010 Comptabilité spécialisée I	3
ADCO3020 Comptabilité spécialisée II	3
ADCO4010 Comptabilité/diverses sociétés	3
ADCO4410 Théorie comptable	3
ADCO3110 Audit I	3
ADCO4121 Audit II	3
ADCO4130 Audit III	3
ADCO3310 Comptabilité de gestion II	3
ADCO3320 Comptabilité de gestion III	3
ADCO4310 Comptabilité de gestion IV	3
GLOBAL	----- 24 CR.

- 1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADCO1010 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.
- 2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 7 Capacité de penser logiquement et de manière critique dans le BAA multidisciplinaire.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Nom : _____

N.I. : _____

Feuille de route : Certificat de comptabilité

Premier bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoires			
ADCO1010 ⁽¹⁾	Comptabilité financière I	3	
ADCO2310	Comptabilité de gestion I	3	

Deuxième bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoire			
ADCO2001 ⁽²⁾	Comptabilité financière II	3	
ADFS2901	Fiscalité I	3	

Troisième bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – cours obligatoires			
ADCO2002	Comptabilité financière III	3	
Discipline principale – cours à option			
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)		3	

Quatrième bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale- cours à option			
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)		3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)		3	

Liste des cours à option du certificat Choisir neuf (9) crédits parmi :

- ADFS3902 Impôt à la consommation
- ADFS3903 Fiscalité II
- ADFS4701 Planification fiscale
- ADCO3010 Comptabilité spécialisée I
- ADCO3020 Comptabilité spécialisée II
- ADCO4010 Comptabilité/diverses sociétés
- ADCO4410 Théorie comptable
- ADCO3110 Audit I
- ADCO4121 Audit II
- ADCO4130 Audit III
- ADCO3310 Comptabilité de gestion II
- ADCO3320 Comptabilité de gestion III
- ADCO4310 Comptabilité de gestion IV

¹⁾ L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADCO1010 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

²⁾ Ce cours permet de répondre à l'OFG 7 Capacité de penser logiquement et de manière critique dans le BAA multidisciplinaire.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 1^{er} octobre 2014

Département : Comptabilité

Nom du programme : Certificat en finance d'entreprise

Les modifications suivantes sont apportées au certificat de finance d'entreprise dans le cadre de la reconfiguration des programmes :

Le nom du certificat est modifié pour mieux refléter son contenu. Le certificat en finance s'intitule désormais certificat en finance d'entreprise. Un certificat en finance d'entreprise répond mieux aux besoins du marché du travail relatif à la finance. En effet, cette formation offre aux étudiantes et aux étudiants de bonnes perspectives d'emploi en finance corporative, étant donné qu'une majorité d'emplois en finance relève de la finance d'entreprise. En outre, elle offre la possibilité à certains cadres et personnels des entreprises de parfaire leurs connaissances en finance.

Les objectifs du programme sont mis à jour (Voir le CPR 10).

Le certificat devient un programme de 24 crédits de cours obligatoires.

La structure du programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre de 9 crédits de cours de niveau 3000 et 4000.

Plusieurs cours sont supprimés du programme en raison de la structure des préalables des cours de finance qui empêchent les étudiantes et étudiants de suivre ces cours dans la situation actuelle. Le cours ADFI4506 Sujets en fin internationale, traitant de sujets d'actualité de la finance, est ajouté au programme. Enfin, le préalable du cours ADFI2520 est modifié pour rendre le certificat autoportant.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 1^{er} octobre 2014

Département : Comptabilité

Nom du programme : Certificat en finance d'entreprise

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
TYPE A	TYPE A
<p>OBJECTIFS Le programme de certificat de finance répond aux besoins de la clientèle d'étudiantes et d'étudiants voulant avoir un titre en finance dans un délai raisonnable. Sans vouloir poursuivre des études de baccalauréat en finance, les participantes et participants peuvent avoir accès à une formation orientée vers un domaine particulier de la finance. L'obtention de ce certificat prépare l'étudiante et l'étudiant aux examens professionnels dans le domaine de la finance selon l'orientation choisie.</p> <p>CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.</p> <p>TABLEAU DES COURS</p> <p>OBLIGATOIRES 18 CR.</p> <p>ADCO1010⁽¹⁾ Comptabilité financière I 3 ADFI2502 Analyse financière personnelle 3 ADFI2510 Gestion financière 3 ADFI2520 Décisions d'investissement 3 ADFS2901 Fiscalité I 3 STAT2653 Statistique descriptive 3</p> <p>OPTIONS 12 CR.</p> <p>Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :</p> <p>ADCO2001 Comptabilité financière II 3 ADFI3510 Décisions de financement 3 ADFI3520 Gestion du fonds de roulement 3 ADFI3530 Gestion de portefeuille 3 ADFI4510 Finance internationale 3 ADFI4520 Institutions financières 3 ADFS3903 Fiscalité II 3 ADGO3461 Statistique en gestion 3 ECON1020 Principes économiques (macro) 3 ECON3910 Marchés des capitaux 3</p> <p>GLOBAL 30 CR.</p>	<p>OBJECTIFS Le programme de certificat en finance d'entreprise est axé sur l'acquisition par les étudiantes et les étudiants de connaissances en finance corporative et en comptabilité financière. Ainsi, au terme de ce programme, l'étudiante ou l'étudiant aura les compétences et les capacités nécessaires pour accomplir des tâches reliées à la gestion financière des organisations</p> <p>CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.</p> <p>TABLEAU DES COURS</p> <p>OBLIGATOIRES 24 CR.</p> <p>ADCO1010⁽¹⁾ Comptabilité financière I 3 ADFI2502 Analyse financière personnelle 3 ADFI2510⁽¹⁾ Gestion financière 3 ADFI2520 Décisions d'investissement 3 ADFS2901 Fiscalité I 3 STAT2653 Statistique descriptive 3 ADCO2001⁽²⁾ Comptabilité financière II 3</p> <p>ADFI3510 Décisions de financement 3 ADFI3520 Gestion du fonds de roulement 3 ADFI3530 Gestion de portefeuille 3 ADFI4510 Finance internationale 3 ADFI4520 Institutions financières 3 ADFI4506⁽³⁾ Sujets en fin internationale 3 ADFS3903 Fiscalité II 3 ADGO3461 Statistique en gestion 3 ECON1020 Principes économiques (macro) 3 ECON3910 Marchés des capitaux 3</p> <p>GLOBAL 24 CR.</p>

<p>(1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en commerce doit remplacer ce cours par un autre cours à option en finance.</p>	<ol style="list-style-type: none">1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours ADCO1010 et ADFI2510 par les cours ECON1020 et ECON1030 ou par des cours à option des deux autres certificats du BAA (multi) si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 7 Capacité de penser logiquement et de manière critique dans le BAA multidisciplinaire.3) Ce cours permet de répondre à l'OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation dans le BAA multidisciplinaire.
--	---

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Certificat en finance d'entreprise

1.2 Unité responsable

Faculté d'administration

1.3 Diplôme accordé

Certificat en finance d'entreprise

1.4 Durée du programme

Cinq ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton-Edmundston-Shippagan

1.6 Date d'entrée en vigueur

Septembre 2015

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de certificat en finance d'entreprise est axé sur l'acquisition par les étudiantes et étudiants de connaissances en finance corporative et en comptabilité financière. Ainsi, au terme de ce programme, l'étudiante ou l'étudiant aura les compétences et les capacités nécessaires pour accomplir des tâches reliées à la gestion financière des organisations.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et des étudiants. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels seront ajoutés des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. En outre, les travaux d'équipe permettant à l'étudiante ou à l'étudiant d'interagir avec les autres et l'utilisation de simulations comme moyen d'apprentissage seront également favorisés.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)
Être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES	24 CR.
ADCO1010 ⁽¹⁾ Comptabilité financière I	3
ADCO2001 ⁽²⁾ Comptabilité financière II	3
ADFI2510 ⁽¹⁾ Gestion financière	3
ADFI2520 Décisions d'investissement	3
ADFS2901 Fiscalité I	3
ADFI3510 Décisions de financement	3
ADFI3520 Gestion du fonds de roulement	3
ADFI4506⁽³⁾ Sujets en fin internationale	3

GLOBAL	24 CR.

(1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours ADCO1010 et ADFI2510 par les cours ECON1020 et ECON1030 ou par des cours à option des deux autres certificats du BAA (multi) si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

(2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 7 Capacité de penser logiquement et de manière critique dans le BAA multidisciplinaire.

(3) Ce cours permet de répondre à l'OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation dans le BAA multidisciplinaire.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Nom : _____

N.I. : _____

Feuille de route : Certificat en finance d'entreprise

Premier bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
ADCO1010 ⁽¹⁾ Comptabilité financière I	3	
ADFI2510 ⁽¹⁾ Gestion financière	3	

Deuxième bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
ADCO2001 ⁽²⁾ Comptabilité financière II	3	
ADFI2520 Décisions d'investissement	3	

Troisième bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – cours obligatoire		
ADFS2901 Fiscalité I	3	
ADFI3510 Décisions de financement	3	

Quatrième bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale- cours à option		
ADFI3520 Gestion du fonds de roulement	3	
ADFI4506 ⁽³⁾ Sujets en fin internationale	3	

1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours ADCO1010 et ADFI2510 par les cours ECON1020 et ECON1030 ou par des cours à option des deux autres certificats du BAA (multi) si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 7 Capacité de penser logiquement et de manière critique dans le BAA multidisciplinaire

3) Ce cours permet de répondre à l'OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation dans le BAA multidisciplinaire.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 1^{er} octobre 2014

Département : Comptabilité

Nom du programme : Certificat en gestion des services financiers

Les modifications suivantes sont apportées au certificat en gestion des services financiers dans le cadre de la reconfiguration des programmes :

Les objectifs du programme sont mis à jour (Voir le CPR 10);

Le certificat devient un programme de 24 crédits exigeant 9 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option;

La structure du programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre de 9 crédits de cours de niveau 3000;

Les cours ADMK3384 Gestion de l'approche client et ADFI3510 Décisions de financement sont ajoutés au programme;

Plusieurs cours sont supprimés du programme pour mieux représenter la nature du certificat qui vise à former des personnes pouvant œuvrer dans le domaine des services financiers en offrant conseils aux particuliers, tout en ayant des connaissances de base des stratégies de mise en marché de ces produits, de la gestion de la relation client et des relations interpersonnelles dans les organisations.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration

le 13 novembre 2014

Département : Comptabilité

Nom du programme : Certificat en gestion des services financiers

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
OBJECTIFS Ce programme vise à fournir aux personnes qui évoluent dans le milieu des services financiers les compétences nécessaires pour agir à titre de conseiller dans la planification financière des particuliers et des petites entreprises.	OBJECTIFS Ce programme vise à fournir aux personnes qui évoluent dans le milieu des services financiers la possibilité d'acquérir des compétences pour agir à titre de conseiller en planification financière des particuliers et des petites entreprises. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant saura, d'une part, planifier des stratégies financières permettant de protéger et d'accroître le patrimoine des clients, et d'autre part, assurer la qualité de la gestion du service à la clientèle en matière de services financiers.
CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.	CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.
TABLEAU DES COURS	TABLEAU DES COURS
OBLIGATOIRES 12 CR.	OBLIGATOIRES 9 CR.
ADCO1010 Comptabilité financière I 3	ADCO1010 ⁽¹⁾ Comptabilité financière I 3
ADMK1310 Introduction au marketing 3	ADFS2901 Fiscalité I 3
ADRH3222 Comportement organisationnel 3	ADFI2510 ⁽¹⁾ Gestion financière 3
ECON1020 Principes économiques (macro) 3	ECON1020 Principes économiques (macro) 3
OPTION 18 CR.	OPTION 15 CR.
Choisir 18 crédits parmi les cours suivants :	Choisir 15 crédits parmi les cours suivants dont 9 crédits de niveau 3000 :
ADFI2502 Analyse financière personnelle 3	ADFI2502 Analyse financière personnelle 3
ADFI2510 Gestion financière 3	ADFI2510 Gestion financière 3
ADFS2901 Fiscalité I 3	ADFI3510 Décisions de financement 3
ADMK2353 Comportement du consommateur 3	ADFS2901 Fiscalité I 3
ADMK3352 Recherche commerciale I 3	ADMK1310 Introduction au marketing 3
ADMK3360 Vente 3	ADMK2353 Comportement du consommateur 3
ADMK3380 Le marketing des services 3	ADMK3384 Gestion de l'approche client 3
ADMN1220 Introduction au management 3	ADMK3352 Recherche commerciale I 3
ADMN2220 Entrepreneuriat 3	ADMK3360 Vente 3
ADMN2250 Gérer aujourd'hui 3	ADMK3380 Le marketing des services 3
ADMN3242 Théorie organisationnelle 3	ADMN1220 Introduction au management 3
ADRH3223 Gest. des ressources humaines 3	ADMN2220 Entrepreneuriat 3
DROI2000 Initiation au droit commercial 3	ADMN2250 Gérer aujourd'hui 3
ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.	ADMN3242 Théorie organisationnelle 3
GLOBAL ----- 30 CR.	ADRH3222 Comportement organisationnel 3
	ADRH3223 Gest. des ressources humaines 3
	DROI2000 Initiation au droit commercial 3
	GLOBAL ----- 24 CR.

- | | |
|--|---|
| | <p>(1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours ADCO1010 et ADFI2510 par les cours ECON1020 et ECON1030, ou par des cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.</p> |
|--|---|

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Certificat en gestion des services financiers

1.2 Unité responsable

Faculté d'administration

1.3 Diplôme accordé

Certificat en gestion des services financiers

1.4 Durée du programme

Cinq ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton-Edmundston-Shippagan

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2015

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Ce programme vise à fournir aux personnes qui évoluent dans le milieu des services financiers la possibilité d'acquérir des compétences pour agir à titre de conseiller en planification financière des particuliers et des petites entreprises. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant saura, d'une part, planifier des stratégies financières permettant de protéger et d'accroître le patrimoine des clients, et d'autre part, assurer la qualité de la gestion du service à la clientèle en matière de services financiers.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et des étudiants. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels seront ajoutés des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. En outre, les travaux d'équipe permettant à l'étudiante ou à l'étudiant d'interagir avec les autres et l'utilisation de simulations comme moyen d'apprentissage seront également favorisés.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

Être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES 9 CR.

ADCO1010 ⁽¹⁾ Comptabilité financière I	3
ADFS2901 Fiscalité I	3
ADFI2510 ⁽¹⁾ Gestion financière	3

OPTION 15 CR.

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants dont 9 crédits de niveau 3000:

ADFI2502 Analyse financière personnelle	3
ADFI3510 Décisions de financement	3
ADMK1310 Introduction au marketing	3
ADMK2353 Comportement du consommateur	3
ADMK3384 Gestion de l'approche client	3
ADMN1220 Introduction au management	3
ADMN2250 Gérer aujourd'hui	3
ADMN3242 Théorie organisationnelle	3
ADRH3222 Comportement organisationnel	3
ADRH3223 Gest. des ressources humaines	3
DROI2000 Initiation au droit commercial	3

(1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours ADCO1010 et ADFI2510 par les cours ECON1020 et ECON1030, ou par des cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Nom : _____

N.I. : _____

Feuille de route : Certificat en gestion des services financiers

Premier bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
ADCO1010 ⁽¹⁾ Comptabilité financière I	3	
ADFS2901 Fiscalité I	3	

Deuxième bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
ADFI2510 ⁽¹⁾ Gestion financière	3	
Discipline principale – Cours à option		
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Troisième bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours à option		
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Quatrième bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Liste des cours à option du certificat

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants dont 9 crédits de niveau 3000:

ADFI2502	Analyse financière personnelle	3
ADFI3510	Décisions de financement	3
ADMK1310	Introduction au marketing	3
ADMK2353	Comportement du consommateur	3
ADMK3384	Gestion de l'approche client	3
ADMN1220	Introduction au management	3
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3
ADMN3242	Théorie organisationnelle	3
ADRH3222	Comportement organisationnel	3
ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3
DROI2000	Initiation au droit commercial	3

(1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours ADCO1010 et ADFI2510 par les cours ECON1020 et ECON1030, ou par des cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (CERTIFICAT)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE CERTIFICAT
 (24 crédits)

1. Identification du programme :
Certificat en systèmes d'information organisationnels (SIO)

- 1.1 Faculté : Administration
- 1.2 Unité responsable du programme : Département de comptabilité
- 1.3 Titre du programme : Certificat en systèmes d'information organisationnels
- 1.4 Diplôme accordé :
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2016

2. Description du programme

2.1 Objectifs

Le programme de certificat en systèmes d'information organisationnels (SIO) vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en SIO ainsi que la capacité d'accomplir des tâches reliées aux SIO dans les organisations.

À la fin de ses études, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'occuper des postes tels qu'analyste d'affaires, analyste programmeur, analyste qualité logiciel, personnel de soutien informatique, etc.

2.2 Stratégies pédagogiques

La formation de nouveaux gestionnaires en SIO utilise des méthodes diversifiées, principalement les méthodes participatives et pratiques. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels sont ajoutés des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Les laboratoires constituent un autre moyen d'apprentissage pour l'étudiante et l'étudiant en SIO. Il y a aussi des séminaires et des conférences de courte durée qui traitent de questions en SI et en TI, mais également de sujets techniques et méthodologiques. Dans certains cours, les simulations sont utilisées comme moyen d'apprentissage car elles sont élaborées à partir de modèles qui calquent la réalité des entreprises.

L'enseignement dans le cadre du programme de certificat en SIO repose sur trois stratégies pédagogiques qui mettent en premier lieu l'accent sur la connaissance afin de transmettre les savoirs jugés pertinents pour occuper un poste en SIO dans une organisation ; en second lieu, les stratégies pédagogiques cherchent à développer les habiletés et les savoir-faire appropriés et, en dernier lieu, les stratégies pédagogiques mettent l'accent sur les valeurs individuelles, les comportements au sein de la société et le désir de continuer à apprendre.

Ainsi, l'ensemble des stratégies pédagogiques va donc chercher à donner à nos futures diplômées et futurs diplômés une solide formation en SIO concernant les savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires pour être capable de naviguer et de réussir dans un environnement en changement perpétuel.

2.3 Résultats attendus

À la fin du certificat, les étudiantes et les étudiants devraient avoir acquis des connaissances théoriques et pratiques de base et avoir développé des habiletés pour effectuer des tâches diversifiées au sein des organisations. Elles et ils seront en mesure de résoudre des problèmes reliés aux systèmes d'information (SI) et aux technologies de l'information (TI) en interaction avec les autres fonctions de l'organisation.

Les diplômées et diplômés du certificat pourront agir à titre d'analyste d'affaires, d'analyste programmeur, d'analyste qualité logiciel, de personnel de soutien informatique, etc.

3. La formation fondamentale dans le certificat

Dans le cadre du certificat en systèmes d'information organisationnels, l'objectif est de préparer les étudiantes et les étudiants à mieux comprendre le rôle, la fonction et l'utilité des systèmes d'information et des technologies de l'information dans les objectifs de l'organisation.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre.

Le programme de certificat proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories : la première comprend 15 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner la discipline des SIO. Ainsi, on retrouve les cours suivants : ADSI1601 Intro systèmes d'information, ADSI2602 Programmation en gestion I, ADSI2603 Logiciels de gestion, ADSI3601 Analyse des systèmes d'info et ADSI4581 Bases de données en gestion. La seconde catégorie offre la possibilité à l'étudiante ou l'étudiant de choisir trois autres cours parmi une liste de cours à option soit : ADSI3512 Programmation en gestion II, ADSI3541 Intranet/Extranet en gestion, ADSI3602 Analyse/Conception OO avec UML, ADSI3603 Gest. des besoins/qualité, ADSI3694 Tendances nouvelles en S.I.O., ADSI4531 Progiciels de gestion intégrée, ADSI4571 Gestion projets syst. d'info, ADSI4592 Sujets choisis systèmes d'info, ADSI4604 Gestion des systèmes d'info, ADSI4601 e-Learning d'entreprise et ADSI4603 Projets en systèmes d'info.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 10 septembre 2014

Département : Comptabilité

Nom du programme : Certificat en systèmes d'information organisationnels

Quelques paragraphes :

Objectifs :

Le programme de certificat en systèmes d'information organisationnels (SIO) vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en SIO ainsi que la capacité d'accomplir des tâches reliées aux SIO dans les organisations.

Débouchés :

Les diplômées et diplômés de ce programme occupent les postes d'analyste d'affaires, d'analyste programmeur, d'analyste qualité logiciel, de personnel de soutien informatique, etc.

Besoins du marché :

Ce programme offre la formation aux personnes qui travaillent et qui n'ont pas un autre moyen de compléter un baccalauréat en gestion. De plus, le certificat vise à répondre aux besoins croissants du marché pour des personnes pouvant assister dans le support à la clientèle et le support au développement (traditionnel ou Web) dans les organisations.

Structure

15 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Cours retenus et objectifs visés

La structure du programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre de 9 à 12 crédits de cours de niveau 3000 et/ou 4000.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 10 septembre 2014

Département : Comptabilité

Nom du programme : Certificat en systèmes d'information organisationnels

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)
TYPE A

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION

Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES 15 CR.

ADSI1601 ⁽¹⁾	Intro systèmes d'information	3
ADSI2602	Programmation en gestion I	3
ADSI2603	Logiciels de gestion	3
ADSI3601	Analyse des systèmes d'info	3
ADSI4581	Bases de données en gestion	3

OPTION 9 CR.

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

ADSI3512	Programmation en gestion II	3
ADSI3541	Intranet/Extranet en gestion	3
ADSI3602	Analyse/Conception OO avec UML	3
ADSI3603	Gest. des besoins/qualité	3
ADSI3694	Tendances nouvelles en S.I.O.	3
ADSI4531	Progiciels de gestion intégrée	3
ADSI4571	Gestion projets syst. d'info	3
ADSI4592	Sujets choisis systèmes d'info	3
ADSI4604	Gestion des systèmes d'info	3
ADSI4601	e-Learning d'entreprise	3
ADSI4603	Projets en systèmes d'info	3

1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADSI1601 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme :
Certificat en systèmes d'information organisationnels
- 1.2 Unité responsable :
Faculté d'administration
- 1.3 Diplôme accordé :
Certificat en systèmes d'information organisationnels
- 1.4 Durée du programme :
Cinq ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme
Moncton-Edmundston-Shippagan
- 1.6 Date d'entrée en vigueur : Juillet 2015

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de certificat en systèmes d'information organisationnels (SIO) vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en SIO ainsi que la capacité d'accomplir des tâches reliées aux SIO dans les organisations.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes participatives et pratiques. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels sont ajoutés des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Les laboratoires constituent un autre moyen d'apprentissage pour l'étudiante et l'étudiant en SIO. Enfin, il y a également des séminaires et des conférences de courte durée qui traitent de questions en systèmes d'information (SI) et en technologies de l'information (TI).

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)
Être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES 15 CR.

ADSI1601 ⁽¹⁾	Intro systèmes d'information	3
ADSI2602	Programmation en gestion I	3
ADSI2603	Logiciels de gestion	3
ADSI3601	Analyse des systèmes d'info	3
ADSI4581	Bases de données en gestion	3

OPTION 9 CR.

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

ADSI3512	Programmation en gestion II	3
ADSI3541	Intranet/Extranet en gestion	3
ADSI3602	Analyse/Conception OO avec UML	3
ADSI3603	Gest. des besoins/qualité	3
ADSI3694	Tendances nouvelles en S.I.O.	3
ADSI4531	Progiciels de gestion intégrée	3
ADSI4571	Gestion projets syst. d'info	3
ADSI4592	Sujets choisis systèmes d'info	3
ADSI4604	Gestion des systèmes d'info	3
ADSI4601	e-Learning d'entreprise	3
ADSI4603	Projets en systèmes d'info	3

1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADSI1601 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

Nom : _____

N.I. : _____

Feuille de route : Certificat en systèmes d'information organisationnels

Premier bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
ADSI1601 ⁽¹⁾ Intro systèmes d'information	3	
ADSI2602 Programmation en gestion I	3	

Deuxième bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
ADSI2603 Logiciels de gestion	3	
ADSI3601 Analyse des systèmes d'info	3	

Troisième bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoire		
ADSI4581 Bases de données en gestion	3	
Discipline principale – Cours à option		
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Quatrième bloc (6 crédits)		
	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Liste des cours à option du certificat

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

ADSI3512 Programmation en gestion II	3
ADSI3541 Intranet/Extranet en gestion	3
ADSI3602 Analyse/Conception OO avec UML	3
ADSI3603 Gest. des besoins/qualité	3
ADSI3694 Tendances nouvelles en S.I.O.	3
ADSI4531 Progiciels de gestion intégrée	3
ADSI4571 Gestion projets syst. d'info	3
ADSI4592 Sujets choisis systèmes d'info	3
ADSI4604 Gestion des systèmes d'info	3
ADSI4601 e-Learning d'entreprise	3
ADSI4603 Projets en systèmes d'info	3

- 1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADSI1601 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 4 septembre 2014

Département : _____

Nom du programme : Certificat de marketing

Voici les changements apportés au programme de certificat de marketing dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes :

Le programme passe de 30 à 24 crédits et est composé de 15 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Le cours ADMK3393 Resp sociale des entreprises devient obligatoire étant donné l'importance de la responsabilité sociale dans les organisations. Le cours STAT2653 Statistique descriptive, préalable au cours ADMK3352 Recherche commerciale I, est ajouté à la liste des cours obligatoires. Pour leur part, les cours ADMK3340 e-marketing, ADMK3368 Commerce de détail et ADMK3384 Gestion de l'approche client sont ajoutés comme cours à option.

Les cours ADMK3366 Relations publiques et ADGO3433 Gestion de la qualité sont enlevés du programme. Le cours ADMK3366 a été aboli lors de la reconfiguration du BAA (marketing). Une partie de son contenu est traité dans le cours ADMK3367 Communication marketing. Pour le cours ADGO3433 Gestion de la qualité, il ne fait pas partie de la discipline du marketing et a deux préalables ADGO1431 et ADGO2432 qui ne sont pas du certificat. Ce cours est toutefois dans le certificat en planification et gestion logistique. Les cours ADMK3370 Recherche commerciale II et ADMK4399 Projet/activité/apprentissage sont également enlevés du programme en raison de préalables.

La structure du programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre de 15 crédits de cours de niveau 3000 et 4000.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 4 septembre 2014

Département : _____

Nom du programme : Certificat de marketing

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
TYPE A	TYPE A
CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.	CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.
TABLEAU DES COURS	TABLEAU DES COURS
OBLIGATOIRES 15 CR.	OBLIGATOIRES 15 CR.
ADMK1310 Introduction au marketing 3	ADMK1310 ⁽¹⁾ Introduction au marketing 3
ADMK2353 Comportement du consommateur 3	ADMK2353 Comportement du consommateur 3
ADMK3360 Vente 3	ADMK3393⁽²⁾ Resp. sociale des entreprises 3
ADMK3367 Communication marketing 3	ADMK3367 Communication marketing 3
ADMK3368 Commerce de détail 3	STAT2653 Statistique descriptive 3
OPTION 15 CR.	OPTION 9 CR.
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :	Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :
ADGO3433 Gestion de la qualité 3	ADGO3433 Gestion de la qualité 3
ADMK3352 Recherche commerciale I 3	ADMK3340 e-marketing 3
ADMK3366 Relations publiques 3	ADMK3352 Recherche commerciale I 3
ADMK3370 Recherche commerciale II 3	ADMK3360 Vente 3
ADMK3380 Le marketing des services 3	ADMK3366 Relations publiques 3
ADMK3393 Resp. sociale des entreprises 3	ADMK3368 Commerce de détail 3
ADMK4315 Marketing international 3	ADMK3370 Recherche commerciale II 3
ADMK4366 Stratégie de marketing 3	ADMK3380 Le marketing des services 3
ADMK4399 Projet/activité/apprentissage 3	ADMK3384 Gestion de l'approche client 3
STAT2653 Statistique descriptive 3	ADMK4315 ⁽³⁾ Marketing international 3
ou tout autre cours autorisé par le ou la responsable du programme.	ADMK4366 Stratégie de marketing 3
GLOBAL ----- 30 CR.	ADMK4399 Projet/activité/apprentissage 3
	ou tout autre cours autorisé par le ou la responsable du programme.
	GLOBAL ----- 24 CR.
	¹ L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADMK1310 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

	<p>(2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne dans le BAA multidisciplinaire.</p> <p>(3) Ce cours permet de répondre à l'OFG 2, Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation dans le BAA multidisciplinaire.</p>
--	---

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Certificat de marketing

1.2 Unité responsable

Faculté d'administration

1.3 Diplôme accordé

Certificat de marketing

1.4 Durée du programme

Cinq ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton-Edmundston-Shippagan

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2015

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de certificat de marketing vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en marketing ainsi que la capacité d'accomplir des tâches reliées au marketing dans les organisations.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et étudiants. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels s'ajoutent des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. L'utilisation de simulations comme moyen d'apprentissage est également favorisée.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

- Être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES 15 CR.

ADMK1310 ⁽¹⁾	Introduction au marketing	3
ADMK2353	Comportement du consommateur	3
ADMK3367	Communication marketing	3
ADMK3393 ⁽²⁾	Resp. sociale des entreprises	3
STAT2653	Statistique descriptive	3

OPTION 9 CR.

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

ADMK3340	e-marketing	3
ADMK3352	Recherche commerciale I	3
ADMK3360	Vente	3
ADMK3368	Commerce de détail	3
ADMK3380	Le marketing des services	3
ADMK3384	Gestion de l'approche client	3
ADMK4315 ⁽³⁾	Marketing international	3
ADMK4366	Stratégie de marketing	3

GLOBAL 24 CR.

- (1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours ADMK1310 par le cours ECON1020 ou ECON1030 ou par des cours à option du certificat, si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.
- (2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne dans le BAA multidisciplinaire.
- (3) Ce cours permet de répondre à l'OFG 2, Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation dans le BAA multidisciplinaire.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Nom : _____

N.I. : _____

Feuille de route : Certificat de marketing

Premier bloc de cours (6 crédits)		
Formation fondamentale	Cr.	Note
Discipline principale – Cours obligatoires		
ADMK1310 ⁽¹⁾ Introduction au marketing	3	
ADMK2353 Comportement du consommateur	3	

Deuxième bloc de cours (6 crédits)		
Formation fondamentale	Cr.	Note
Discipline principale – Cours obligatoire		
STAT2653 Statistique descriptive	3	
ADMK3393 ⁽²⁾ Resp sociale des entreprises	3	

Troisième bloc de cours (6 crédits)		
Formation fondamentale	Cr.	Note
Discipline principale		
Cours obligatoire		
ADMK3367 Communication marketing	3	
Cours à option		
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Quatrième bloc de cours (6 crédits)		
Formation fondamentale	Cr.	Note
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Liste des cours à option du certificat Choisir neuf crédits parmi :

- ADMK3340 e-marketing
- ADMK3352 Recherche commerciale I
- ADMK3360 Vente
- ADMK3368 Commerce de détail
- ADMK3380 Le marketing des services
- ADMK3384 Gestion de l'approche client
- ADMK4315⁽³⁾ Marketing international
- ADMK4366 Stratégie de marketing

L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADMK1310 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

⁽²⁾ Ce cours permet de répondre à l'OFG 3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne dans le BAA multidisciplinaire.

⁽³⁾ Ce cours permet de répondre à l'OFG 2, Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation dans le BAA multidisciplinaire.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON
PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 4 novembre 2014

Département : _____

Nom du programme : Certificat de management

Le certificat de management passe de 30 à 24 crédits dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes. L'étudiante ou l'étudiant doit suivre 15 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option. De plus, la structure du programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre de 15 à 18 crédits de cours de niveau 3000 et 4000.

Le cours ADMN1000 Outils d'apprentissage: gestion est enlevé du programme mais devient obligatoire pour l'étudiante et l'étudiant afin de répondre à l'OFG 1 Initiation au travail intellectuel universitaire dans le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire.

Par ailleurs, les cours suivants ont été retenus comme des cours obligatoires : ADMN1220, ADMN 2250, ADMN3242, ADMN3243, ADRH3222. Ces différents cours constituent la base pour comprendre la discipline de management et permettront à l'étudiante ou à l'étudiant de mieux réussir son certificat. En outre, le cours ADMN 3221 est enlevé du programme. Nous présentons une demande d'abolition du cours, car ce dernier a été remplacé par le cours ADMN4211 lors de la soumission du projet de reconfiguration du BAA (management), le 24 février 2009, incluant le formulaire d'abolition du cours. Le cours ADMN4211 est ajouté comme cours à option.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 4 novembre 2014

Département : _____

Nom du programme : Certificat de management

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
TYPE A	TYPE A
CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.	CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.
TABLEAU DES COURS	TABLEAU DES COURS
OBLIGATOIRES 12 CR.	OBLIGATOIRES 15 CR.
ADMN1000 Outils d'apprentissage:gestion 3	ADMN1000 Outils d'apprentissage:gestion 3
ADMN1220 ⁽¹⁾ Introduction au management 3	ADMN1220 ⁽¹⁾ Introduction au management 3
ADMN2250 Gérer aujourd'hui 3	ADMN2250 Gérer aujourd'hui 3
ADRH3222 Comportement organisationnel 3	ADRH3222 Comportement organisationnel 3
	ADMN3242 Théorie organisationnelle 3
	ADMN3243 Changements organisationnels 3
OPTION 18 CR.	OPTION 9 CR.
Choisir 18 crédits parmi les cours suivants :	Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :
ADMN3212 Management international 3	ADMN3212 ⁽²⁾ Management international 3
ADMN3221 Dynamisme organisationnel 3	ADMN3221 Dynamisme organisationnel 3
ADMN3241 Organismes à but non lucratif 3	ADMN3241 Organismes à but non lucratif 3
ADMN3242 Théorie organisationnelle 3	ADMN3242 Théorie organisationnelle 3
ADMN3243 Changements organisationnels 3	ADMN3243 Changements organisationnels 3
ADMN4212 ⁽²⁾ Gestion stratégique 3	ADMN4212 Gestion stratégique 3
ADMN4214 ⁽²⁾ Séminaire en management 3	ADMN4214 Séminaire en management 3
ADRH3223 Gest. des ressources humaines 3	ADMN4211 Design des organisations 3
DROI2000 Initiation au droit commercial 3	ADRH3223 Gest. des ressources humaines 3
	DROI2000 Initiation au droit commercial 3
GLOBAL ----- 30 CR.	GLOBAL ----- 24 CR.
(1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en commerce doit remplacer ADMN1220 par 3 autres crédits.	¹ L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADMN1220 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.
(2) Ces cours peuvent seulement être suivis après avoir complété un minimum de 15 crédits en management.	

	<p>¹ Ce cours permet de répondre à l'OFG 4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou interdisciplinarité dans le BAA multidisciplinaire.</p> <p>(2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation dans le BAA multidisciplinaire.</p> <p>(1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en commerce doit remplacer ADMN1220 par 3 autres crédits.</p> <p>(2) Ces cours peuvent seulement être suivis après avoir complété un minimum de 15 crédits en management.</p>
--	--

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Certificat de management

1.2 Unité responsable

Faculté d'administration

1.3 Diplôme accordé

Certificat de management

1.4 Durée du programme

Cinq ans.

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton-Edmundston-Shippagan

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2015

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de certificat de management vise l'acquisition de connaissances de base essentielles pour la bonne gestion d'une entreprise ou d'une organisation. Pour ce faire, le programme est axé sur la résolution de problèmes en management, la prise de décision éthique et la bonne gouvernance d'entreprise.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et étudiants. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels s'ajoutent des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. L'utilisation de simulations comme moyen d'apprentissage est également favorisée.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "

- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)
- Être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES 15 CR.

ADMN1220 ⁽¹⁾	Introduction au management	3
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3
ADRH3222	Comportement organisationnel	3
ADMN3242	Théorie organisationnelle	3
ADMN3243	Changements organisationnels	3

OPTION 9 CR.

Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :

ADMN3212 ⁽²⁾	Management international	3
ADMN3241	Organismes à but non lucratif	3
ADMN4211	Design des organisations	3
ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3
DROI2000	Initiation au droit commercial	3

GLOBAL 24 CR.

¹ L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADMN1220 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

¹ Ce cours permet de répondre à l'OFG 4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou interdisciplinarité dans le BAA multidisciplinaire.

⁽²⁾ Ce cours permet de répondre à l'OFG 4 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation dans le BAA multidisciplinaire.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Nom : _____

N.I. : _____

Feuille de route : Certificat de management

Premier bloc (6 crédits)		
Formation fondamentale	Cr.	Note
Discipline principale – Cours obligatoires		
ADMN1220 ⁽¹⁾ Introduction au management	3	
ADMN2250 Gérer aujourd'hui	3	

Deuxième bloc (6 crédits)		
Formation fondamentale	Cr.	Note
Discipline principale – Cours obligatoire		
ADRH3222 Comportement organisationnel	3	
ADMN3242 Théorie organisationnelle	3	

Troisième bloc (6 crédits)		
Formation fondamentale	Cr.	Note
Discipline principale – Cours obligatoire		
ADMN3243 Changements organisationnels	3	
Discipline principale – Cours à option		
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Quatrième bloc (6 crédits)		
Formation fondamentale	Cr.	Note
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)	3	

Liste des cours à option du certificat Choisir 9 crédits parmi :

ADMN3212 ⁽²⁾ Management international	3
ADMN3241 Organismes à but non lucratif	3
ADMN4211 Design des organisations	3
ADRH3223 Gest. des ressources humaines	3
DROI2000 Initiation au droit commercial	3

¹ L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADMN1220 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

¹ Ce cours permet de répondre à l'OFG 4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou interdisciplinarité dans le BAA multidisciplinaire.

⁽²⁾ Ce cours permet de répondre à l'OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation dans le BAA multidisciplinaire.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 4 novembre 2014

Département : _____

Nom du programme : Certificat en gestion des ressources humaines

Dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes, le certificat en administration du personnel change d'appellation et devient le certificat en gestion des ressources humaines pour actualiser le titre du programme.

Les objectifs du programme sont mis à jour comme le montre le CPR 10.

La référence au Profil A du programme est supprimée, car il y a un seul profil pour ce programme.

Le programme passe de 30 à 24 crédits de cours obligatoires. De plus, la structure du programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 21 crédits de cours de niveau 3000 et 4000.

Le cours ADMN1000 Outils d'apprentissage: gestion est enlevé du programme et devient obligatoire pour l'étudiante et l'étudiant afin de répondre à l'OFG 1 Initiation au travail intellectuel universitaire dans son Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire.

En ce moment, le programme actuel ne reflète pas un contenu de formation en gestion des ressources humaines, GRH, mais plus en management. Pour combler cette lacune, la création de quatre nouveaux cours réservés à l'Éducation permanente est proposée, soit les cours ADRH3224 Dotation du personnel, ADRH3225 Développement des compétences, ADRH4224 Gestion de la performance et ADRH4225 Gestion de la rémunération. Puisque ces cours sont réservés à l'Éducation permanente, ils n'exigent aucune ressources additionnelles et seront offerts selon le principe d'autofinancement. Les cours non liés à la gestion des ressources humaines sont enlevés de même que le cours SOCI4530 exigeant le préalable SOCI 1000 qui n'est pas dans le programme.

La pertinence de ces quatre nouveaux cours repose sur les éléments suivants : les programmes semblables offerts dans les autres institutions universitaires comprennent ces quatre cours, ces cours sont requis pour l'obtention éventuelle par les étudiantes et étudiants ayant suivi le programme du titre de conseillère ou conseiller en ressources humaines agréés (CRHA) et de l'accréditation de l'Association des Ressources Humaines du Nouveau-Brunswick (ARHNB) et, à l'heure actuelle, il n'existe aucun programme de certificat en Ressources humaines offert au Nouveau-Brunswick en français.

**COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON
PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME**

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 4 novembre 2014

Département : _____

Nom du programme : Certificat en gestion des ressources humaines

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification																																																															
<p>TYPE A PROFIL A</p> <p>Ce programme vise à répondre à deux besoins : d'une part, donner une formation de base aux travailleuses et aux travailleurs intéressés à la gestion du personnel; d'autre part, permettre aux gestionnaires d'approfondir leurs connaissances de certains aspects fonctionnels de l'administration des ressources humaines.</p> <p>CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.</p> <p>TABLEAU DES COURS</p> <p>OBLIGATOIRES 18 CR.</p> <table border="0"> <tr><td>ADMN1000</td><td>Outils d'apprentissage:gestion</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADMN1220</td><td>Introduction au management</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADMN2250</td><td>Gérer aujourd'hui</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH3222</td><td>Comportement organisationnel</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH3223</td><td>Gest. des ressources humaines</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH4223</td><td>Relations du travail (RDT)</td><td>3</td></tr> </table> <p>OPTION 12 CR.</p> <p>Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :</p> <table border="0"> <tr><td>ADMN3241</td><td>Organismes à but non lucratif</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADMN3242</td><td>Théorie organisationnelle</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADMN3243</td><td>Changements organisationnels</td><td>3</td></tr> <tr><td>SOCI4530</td><td>Sociologie du travail</td><td>3</td></tr> <tr><td>STAT2653</td><td>Statistique descriptive</td><td>3</td></tr> </table> <p align="right">GLOBAL 30 CR.</p>	ADMN1000	Outils d'apprentissage:gestion	3	ADMN1220	Introduction au management	3	ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3	ADRH3222	Comportement organisationnel	3	ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3	ADRH4223	Relations du travail (RDT)	3	ADMN3241	Organismes à but non lucratif	3	ADMN3242	Théorie organisationnelle	3	ADMN3243	Changements organisationnels	3	SOCI4530	Sociologie du travail	3	STAT2653	Statistique descriptive	3	<p>TYPE A PROFIL A</p> <p>Ce programme vise à répondre à deux besoins : d'une part, donner une formation de base aux travailleuses et aux travailleurs intéressés à la gestion du personnel; d'autre part, permettre aux gestionnaires d'approfondir leurs connaissances de certains aspects fonctionnels de l'administration des ressources humaines.</p> <p>Le programme vise l'acquisition de connaissances de base essentielles pour la gestion des ressources humaines dans les organisations. Il est axé sur le développement des connaissances et les habiletés nécessaires à l'analyse de problématiques reliées à la gestion des personnes en milieu de travail dans le but de favoriser la prise de décision. Ce programme s'adresse à toute personne désirant assumer des responsabilités liées à la gestion des ressources humaines.</p> <p>CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.</p> <p>TABLEAU DES COURS</p> <p>OBLIGATOIRES 24 CR.</p> <table border="0"> <tr><td>ADMN1000</td><td>Outils d'apprentissage:gestion</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADMN1220⁽¹⁾</td><td>Introduction au management</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADMN2250</td><td>Gérer aujourd'hui</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH3222</td><td>Comportement organisationnel</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH3223</td><td>Gest. des ressources humaines</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH 3224</td><td>Dotation du personnel</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH 3225</td><td>Développement des compétences</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH4223</td><td>Relations du travail (RDT)</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH4224</td><td>Gestion de la performance</td><td>3</td></tr> <tr><td>ADRH4225</td><td>Gestion de la rémunération</td><td>3</td></tr> </table> <p align="right">GLOBAL 24 CR.</p>	ADMN1000	Outils d'apprentissage:gestion	3	ADMN1220 ⁽¹⁾	Introduction au management	3	ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3	ADRH3222	Comportement organisationnel	3	ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3	ADRH 3224	Dotation du personnel	3	ADRH 3225	Développement des compétences	3	ADRH4223	Relations du travail (RDT)	3	ADRH4224	Gestion de la performance	3	ADRH4225	Gestion de la rémunération	3
ADMN1000	Outils d'apprentissage:gestion	3																																																														
ADMN1220	Introduction au management	3																																																														
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3																																																														
ADRH3222	Comportement organisationnel	3																																																														
ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3																																																														
ADRH4223	Relations du travail (RDT)	3																																																														
ADMN3241	Organismes à but non lucratif	3																																																														
ADMN3242	Théorie organisationnelle	3																																																														
ADMN3243	Changements organisationnels	3																																																														
SOCI4530	Sociologie du travail	3																																																														
STAT2653	Statistique descriptive	3																																																														
ADMN1000	Outils d'apprentissage:gestion	3																																																														
ADMN1220 ⁽¹⁾	Introduction au management	3																																																														
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3																																																														
ADRH3222	Comportement organisationnel	3																																																														
ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3																																																														
ADRH 3224	Dotation du personnel	3																																																														
ADRH 3225	Développement des compétences	3																																																														
ADRH4223	Relations du travail (RDT)	3																																																														
ADRH4224	Gestion de la performance	3																																																														
ADRH4225	Gestion de la rémunération	3																																																														

	<p>¹ L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADMN1220 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.</p> <p>¹ Ce cours permet de répondre à l'OFG 4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou interdisciplinarité dans le BAA multidisciplinaire.</p>
--	--

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Certificat en gestion des ressources humaines

1.2 Unité responsable

Faculté d'administration

1.3 Diplôme accordé

Certificat en gestion des ressources humaines

1.4 Durée du programme

Cinq ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton-Edmundston-Shippagan

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2015

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise l'acquisition de connaissances de base essentielles pour la gestion des ressources humaines dans les organisations. Il est axé sur le développement des connaissances et les habiletés nécessaires à l'analyse de problématiques reliées à la gestion des personnes en milieu de travail dans le but de favoriser la prise de décision. Ce programme s'adresse à toute personne désirant assumer des responsabilités liées à la gestion des ressources humaines.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et étudiants. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels s'ajoutent des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. L'utilisation de simulations comme moyen d'apprentissage est également favorisée.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)
Être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES		24 CR.
ADMN1220 ⁽¹⁾	Introduction au management	3 cr.
ADRH3222	Comportement organisationnel	3
ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3
ADRH3224	Dotation du personnel	3
ADRH3325	Développement des compétences	3
ADRH4223	Relations du travail (RDT)	3
ADRH4224	Gestion de la performance	3
ADRH4225	Gestion de la rémunération	3
	GLOBAL	----- 24 CR.

¹ L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADMN1220 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

¹ Ce cours permet de répondre à l'OFG 4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou interdisciplinarité dans le BAA multidisciplinaire.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

Nom : _____ N.I. : _____

Feuille de route : Certificat en gestion des ressources humaines

Premier bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoires			
ADMN1220 ⁽¹⁾	Introduction au management	3	
ADRH3222	Comportement organisationnel	3	

Deuxième bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoire			
ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3	
ADRH3224	Dotation du personnel	3	

Troisième bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoire			
ADRH3225	Développement des compétences	3	
ADRH4223	Relations du travail (RDT)	3	

Quatrième bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
ADRH4225	Gestion de la rémunération	3	
ADRH4224	Gestion de la performance	3	

¹ L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer le cours ADMN1220 par le cours ECON1020 ou le cours ECON1030, ou par un cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

¹ Ce cours permet de répondre à l'OFG 4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou interdisciplinarité dans le BAA multidisciplinaire.

CPR-1A-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (CERTIFICAT)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE CERTIFICATE
(24 crédits)

- 1. Identification du programme : Certificat en planification et gestion logistique**
- 1.1 Faculté : Administration
- 1.2 Unité responsable du programme : Département d'administration
- 1.3 Titre du programme : Certificat en planification et gestion logistique
- 1.4 Diplôme accordé : Certificat en planification et gestion logistique
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2016

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME**2.1 Objectifs**

Le programme de certificat en planification et gestion logistique vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en planification des opérations, de stockage, transport et logistique des organisations. À la fin de ses études, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'occuper des postes en planification et gestion logistique ou autres postes reliés aux activités organisationnelles nécessitant des connaissances en planification et gestion logistique.

2.2 Stratégies pédagogiques

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et des étudiants. Les sujets qui impliquent une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. L'utilisation des outils informatiques comme moyen d'aide à l'apprentissage et de simulations seront également favorisés.

Les stratégies pédagogiques privilégiées dans le cadre du programme de certificat en planification et gestion logistique mettent, en premier lieu l'accent sur la connaissance afin de transmettre les savoirs jugés pertinents pour réaliser des tâches reliées à la planification et gestion logistique dans les organisations. En second lieu, les stratégies pédagogiques cherchent à développer les habiletés et les savoir-faire appropriés. En dernier lieu, elles visent à développer les valeurs individuelles, les comportements à adopter au sein de la société et le désir de continuer à apprendre. Bref, l'ensemble des stratégies pédagogiques va donc chercher à donner à la diplômée ou au diplômé une bonne formation concernant les savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires pour être capable d'œuvrer de façon efficace au sein des organisations.

2.3 Résultats attendus

Au terme de sa formation en planification et gestion logistique, la diplômée ou le diplômé aura acquis des connaissances de base permettant de s'intégrer plus facilement à des emplois en planification et gestion logistique. Un grand éventail d'emplois reliés à la gestion des opérations s'offrent à la diplômée ou au diplômé comme assistant à la direction des opérations, responsable de projets, directrice ou directeur de la distribution ou analyste en contrôle des inventaires pour ne nommer que ces exemples.

3. La formation fondamentale dans le certificat en planification et logistique

L'objectif est de préparer les étudiantes et les étudiants à mieux comprendre la fonction opération-production dans les organisations en particulier le rôle de la planification et gestion logistique dans l'atteinte des objectifs de l'organisation.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre.

Le programme vise également à préparer les étudiantes et les étudiants à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle sachant que ces défis proviennent aussi bien de l'environnement interne que de l'environnement externe. Ces défis ont trait à des aspects aussi divers que la qualité des produits et services, la gestion des opérations et de la productivité, la gestion du changement, la place qu'occupe l'entreprise sur les marchés internationaux, la concurrence étrangère et le maintien des parts de marché dans un environnement sans cesse turbulent, l'innovation et la créativité et la rationalisation des ressources, etc.

L'énumération précédente des situations que devront affronter les diplômées et les diplômés du certificat en planification et logistique ne signifie pas qu'elles doivent être traitées séparément. Le programme proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories : la première comprend 15 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner la discipline de la gestion des opérations et les outils d'analyse. Ainsi, on retrouve les cours suivants : ADGO1431 Intro gestion des opérations, ADGO 2432 Méthodes quantitatives en gestion, MATH1153 Intro math des affaires et STAT 2653 Statistique descriptive. La seconde catégorie offre la possibilité à l'étudiante ou l'étudiant de choisir quatre autres cours à option parmi les cours suivants pour parfaire ses connaissances ADGO3434 Gestion des stocks, ADGO3461 Statistique en gestion, ADGO3481 Recherche opérat. en gestion, ADGO4417 Techniques: Gestion de projet, ADGO4434 Chaîne logistique et ADGO4465 Prévision et planification.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 10 septembre 2014

Département : Administration

Nom du programme : Certificat en planification et gestion logistique

Objectifs du programme

Le programme vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en planification et gestion logistique ainsi que la capacité d'accomplir des tâches reliées aux opérations tout au long de la chaîne logistique au sein des organisations. À la fin de ses études, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'occuper des postes en planification du transport, de la production, l'approvisionnement ou autres postes reliés aux activités organisationnelles nécessitant des connaissances en gestion des opérations.

Besoins du marché

Au terme de sa formation en planification et gestion logistique, la diplômée ou le diplômé aura acquis des connaissances de base permettant de s'intégrer plus facilement à des emplois reliés à la gestion des opérations. Un grand éventail d'emplois reliés à la gestion des opérations sont mentionnés ci-après :

- | | | |
|--|---|---|
| ➤ Directeur des opérations | ➤ Directeur de la production | ➤ Analyste des coûts |
| ➤ Directeur de projets | ➤ Responsable du programme d'assurance | ➤ Responsable du contrôle de la qualité |
| ➤ Directeur du service des achats | ➤ Responsable des installations et des services d'entretien | ➤ Agent au service des ventes et opérations |
| ➤ Acheteur | ➤ Agent de développement industriel | ➤ Armateur |
| ➤ Consultant en logistique | ➤ Directeur de l'approvisionnement | ➤ Directeur de l'exploitation des transports routiers |
| ➤ Directeur de la distribution | ➤ Directeur des achats de marchandise | ➤ Gestionnaire de stock |
| ➤ Analyste en contrôle des inventaires | ➤ Coordinateur logistique | ➤ Répartiteur de la marchandise |
| ➤ Spécialiste des opérations | ➤ Chercheur | ➤ |
| ➤ Superviseur en gestion du changement | ➤ Planificateur de la capacité/budget opérationnel | ➤ Chargé de projet |

Les besoins du marché pour ces emplois sont énormes. À titre indicatif, une recherche dans le site Web : workopolis.com faite le jeudi 9 octobre affichait 1223 offres d'emploi dans le domaine de la gestion de la chaîne logistique. Quant au site simplyhired.ca, il affichait 2837 offres d'emplois pour la même date.

Structure

Le programme de Certificat en planification et gestion logistique est composé de 12 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option. Le certificat de 24 crédits permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 12 crédits de cours de niveau 3000 et 4000. Les cours obligatoires présentent les notions fondamentales de mathématiques, statistique et en gestion des opérations et logistique, alors que dans les cours à option les étudiantes et étudiants sont appelés à parfaire leurs connaissances en prévision et planification et en chaîne logistique.

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 10 septembre 2014

Département : Administration

Nom du programme : Certificat en planification et gestion logistique

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)
TYPE A

CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION

Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES		12 CR.
ADGO1431 ⁽¹⁾	Intro gestion des opérations	3
ADGO2432	Méthodes quantitat. en gestion	3
MATH1153 ⁽²⁾	Intro math des affaires	3
STAT2653	Statistique descriptive	3

OPTION 12 CR.

Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :		
ADGO3434	Gestion des stocks	3
ADGO3461	Statistique en gestion	3
ADGO3481	Recherche opérat. en gestion	3
ADGO4417	Techniques: Gestion de projet	3
ADGO4434	Chaîne logistique	3
ADGO4465	Prévision et planification	3

¹ L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours MATH1153 et ADGO1431 par les cours ECON1020 et ECON1030, ou par des cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.

² Ce cours permet de répondre à l'OFG 5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences dans le BAA multidisciplinaire.

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Certificat en planification et gestion logistique

1.2 Unité responsable

Faculté d'administration

1.3 Diplôme accordé

Certificat en planification et gestion logistique

1.4 Durée du programme

Cinq ans

1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton-Edmundston-Shippagan

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2015

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de certificat en planification et gestion logistique vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en planification des opérations, de stockage, transport et logistique des organisations.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies d'apprentissage favorisent l'utilisation de méthodes diverses, principalement les méthodes nécessitant la participation des étudiantes et des étudiants. Les sujets qui impliquent une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. L'utilisation des outils informatiques comme moyen d'aide à l'apprentissage sera également favorisée.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

- Être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES	12 CR.
ADGO1431 ⁽¹⁾ Intro gestion des opérations	3
ADGO2432 Méthodes quantitat. en gestion	3
MATH1153 ^(1,2) Intro math des affaires	3
STAT2653 Statistique descriptive	3

OPTION 12 CR.

Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :

ADGO3434 Gestion des stocks	3
ADGO3461 Statistique en gestion	3
ADGO3481 Recherche opérat. en gestion	3
ADGO4417 Techniques: Gestion de projet	3
ADGO4434 Chaîne logistique	3
ADGO4465 Prévision et planification	3

- 1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours MATH1153 et ADGO1431 par les cours ECON1020 et ECON1030, ou par des cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.
- 2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences dans le BAA multidisciplinaire.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11 Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Nom : _____

N.I. : _____

Feuille de route : Certificat en planification et gestion logistique

Premier bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoires			
ADGO1431 ⁽¹⁾	Intro. Gestion des opérations	3	
MATH1153 ⁽²⁾	Intro math des affaires	3	

Deuxième bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoire			
ADGO2432	Méthodes quantitat. en gestion	3	
STAT2653	Statistique descriptive	3	

Troisième bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours à option			
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)		3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)		3	

Quatrième bloc (6 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)		3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option. (Voir liste ci-dessous.)		3	

Liste des cours à option du certificat

Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :

ADGO3434	Gestion des stocks	3 cr
ADGO3461	Statistique en gestion	3
ADGO3481	Recherche opérat. en gestion	3
ADGO4417	Techniques: Gestion de projet	3
ADGO4434	Chaîne logistique	3
ADGO4465	Prévision et planification	3

- 1) L'étudiante ou l'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire doit remplacer les cours MATH1153 et ADGO1431 par les cours ECON1020 et ECON1030, ou par des cours à option du certificat si les cours ECON1020 et ECON1030 ont déjà été suivis.
- 2) Ce cours permet de répondre à l'OFG 5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences dans le BAA multidisciplinaire.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Administration le 23 mars 2015Département : AdministrationNom du programme : Certificat de gestion des opérations – informatique de gestion**Proposition d'abolition :**

La Faculté d'administration propose l'abolition du certificat de gestion des opérations – informatique de gestion en raison qu'il ne répond plus aux besoins du marché. Le programme est au répertoire de l'université depuis au moins 1984. À l'époque, il portait sur la vérification et l'ordinateur, destiné aux personnes intéressées par un titre professionnel en comptabilité le R.I.A., «Registered Industrial Accountant» Cette désignation comptable n'existe plus depuis plusieurs années.

En abolissant le certificat, la Faculté d'administration propose la création de deux certificats en remplacement, soit le Certificat en systèmes d'information organisationnels, discipline ayant remplacée l'informatique de gestion, et le Certificat en planification et gestion logistique.

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

TYPE A**CONDITION PARTICULIÈRE D'ADMISSION**

Être diplômé ou diplômée d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente.

TABLEAU DES COURS*OBLIGATOIRES*

<u>ADGO1431</u>	Intro gestion des opérations	18 CR.
<u>ADGO2432</u>	Méthodes quantitat. en gestion	3
<u>ADGO3433</u>	Gestion de la qualité	3
<u>ADSI1601</u>	Intro systèmes d'information	3
<u>ADSI2602</u>	Programmation en gestion I	3
<u>STAT2633</u>	Intro à la stat appliquée	3

OPTION

12 CR.

Choisir 12 crédits parmi les cours suivants :

<u>ADCO4130</u>	Audit III	3
<u>ADGO3434</u>	Gestion des stocks	3
<u>ADGO3481</u>	Recherche opérat. en gestion	3
<u>ADGO4465</u>	Prévision et planification	3
<u>ADSI3601</u>	Analyse des systèmes d'info	3

GLOBAL

30 CR.

7. RECONFIGURATION DU B.A.-B. ÉD. (PRIMAIRE)

R : 12-CPR-160114

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de B.A.-B. Éd. (primaire). »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de B.A.-B. Éd. (primaire). »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 22 décembre 2015

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

04 JAN. 2016

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur André Samson
Président du Comité des programmes et
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)



Objet : Changements au programme BA-BEd (primaire)

Monsieur le Vice-recteur,

Vous trouverez, en pièce jointe, la version corrigée du programme BA-BEd (primaire), à la suite des recommandations émises par le Comité des programmes à sa réunion du 30 septembre 2015. Je vais vous présenter d'abord les changements effectués aux cours de sciences et de mathématiques. Ensuite, nous parlerons du cours EDUC1013.

Le premier changement que nous avons fait est de placer le cours STAT2653 (3-0) comme cours obligatoire à la formation, au lieu du cours STAT1403 (3-1), tel que spécifié par la proposition 03-CPR-150930. En collaboration et en consultation avec l'équipe de direction de la Faculté des sciences et l'équipe de direction de la Faculté des sciences de l'éducation, nous retirons notre demande de création du cours STAT1403, même si nous croyons que ce dernier aurait apporté d'importants bénéfices à la formation initiale de par sa composante pratique.

En deuxième lieu, nous avons étudié la préoccupation du Comité des programmes en ce qui a trait à la **lourdeur du programme**. En effet, les membres du Comité des programmes ont indiqué qu'ils trouvaient le programme trop chargé. Nous rappelons que le programme proposé est de 168 crédits, ce qui est le minimum accepté par la loi scolaire du Nouveau-Brunswick pour l'obtention de la certification 5. Or, le Comité a suggéré de diminuer les heures pratiques dans les cours de sciences fondamentales qui sont énumérés au tableau 1B. Remarquons d'emblée que le fait de changer le cours STAT1403 (3-1) pour le cours STAT2653 (3-0) effectue déjà une réduction d'une heure pratique.

Nous souhaitons souligner au Comité des programmes la motivation de la Faculté des sciences de l'éducation et de la Faculté des sciences pour l'ajout de ces heures pratiques dans les cours de sciences fondamentales. Les deux facultés sont convaincues que l'enseignement des sciences et des mathématiques dans les écoles doit se faire de façon concrète et pratique. Or, si la formation dans ces disciplines reste uniquement théorique, les finissantes et finissants auront beaucoup de difficulté à faire le pont vers des activités pratiques. C'est ainsi qu'il a été décidé d'ajouter la composante pratique aux cours de sciences fondamentales. Cet ajout nous semble essentiel pour assurer une excellente formation initiale qui servira mieux à nos étudiantes et nos étudiants. Ces

18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Jeanne-de-Valois
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4400
Télécopieur : 506.858.4317

fed@umoncton.ca
www.umoncton.ca

décisions d'ajout d'heures pratiques dans les cours de sciences et de mathématiques découlent de recommandations du Comité consultatif du programme, dont les membres proviennent des facultés partenaires, des écoles et des districts scolaires et de représentantes et représentants du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ces heures pratiques rendront actifs nos étudiantes et nos étudiants et leur permettront de mieux comprendre la matière en mettant la main à la pâte. Le transfert vers des activités pratiques et expérientielles dans les salles de classe sera alors plus facile. Ceci étant dit, à la suite d'une réunion avec le doyen et la vice-doyenne de la Faculté des sciences, la doyenne et la vice-doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, la directrice du département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie et le président de l'UARD, nous nous sommes entendus pour réduire le nombre d'heures pratiques, sans complètement les abolir, compte tenu de leur importance dans la formation. À cet effet, la Faculté des sciences vous a fait parvenir les CPR-4 pour la création des cours de mathématiques, ainsi que les formulaires CPR-5 pour la modification des cours de sciences qui avaient déjà été approuvés par le Comité des programmes. Dans ces formulaires, le nombre d'heures de pratique a été réduit de moitié, passant de 60 ou 75 minutes à 30 minutes par semaine, à raison de cinq périodes de 90 minutes par session. Puisque le programme requiert un cours de sciences et un cours de mathématiques par session, les périodes de pratique seront offertes par alternance, par exemple : 1^{re} semaine : laboratoire de sciences; 2^e semaine : séances d'exercices de mathématiques; 3^e semaine : laboratoire de sciences et ainsi de suite jusqu'à un maximum de cinq périodes par cours. De cette façon, le nombre d'heures de contact par semaine sera plus uniforme d'une semaine à l'autre.

En troisième lieu, le Comité des programmes a remis en question le cours EDUC1013, car il ne semblait pas respecter les paramètres de la reconfiguration en soulignant que ce cours devait satisfaire à l'OFG-1. Afin de répondre à cette requête, nous avons réuni le comité ad hoc qui avait créé ce nouveau cours et nous leur avons demandé de le réviser. Ce comité a fait des ajustements au CPR du cours EDUC1013, en modifiant le titre, les objectifs et la description. Le CPR révisé a été acheminé aux membres de l'UARD et a été adopté au Conseil de la Faculté lors de la réunion du 17 décembre 2015.

Par ailleurs, nous souhaitons vous signaler quelques petits changements mineurs que nous avons apportés au projet. Il s'agit de corrections à des erreurs qui s'étaient glissées dans la version précédente.

Voici les changements :

- 1) Le cours *EDUC2123 Psychopédagogie des ados* change de sigle (projet de modification des programmes du secondaire) à celui de *EDUC1123 Psychopédagogie des ados*. Cette modification a donc été apportée au document ci-joint, là où on devait le faire.
- 2) À la page 66, le cours *EDUC3343 Difficultés et douance* a été retiré des préalables du cours *EDUC3982 Stage didactico-pédagogique*.
- 3) À la page 50, dans la partie des préalables (CPR-4), la moyenne de 2,30 a été modifiée à 2,50.
- 4) À la page 164, le même type d'ajustement a été apporté à la phrase suivante : « L'accès au Stage d'exploration EDUC2851 est réservé aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative de **2,50** et plus à la fin de la session... ».
- 5) À la page 91 (CPR-5), le préalable *EDUC1011 Pensée critique au secondaire* a été ajouté.

- 6) Dans cette même section (CPR-5 Modification d'un cours existant), trois nouveaux formulaires ont été ajoutés afin d'apporter les modifications nécessaires aux préalables seulement, et ce, à la lumière des nouveaux cours créés et des cours abolis. Il s'agit des suivants : *EDUC3301 Gestion du stress*, *EDUC3323 Analyse du comportement* et *EDUC4101 Intervention non violente*.
- 7) Le cours de *PHYS2273 Sciences physiques* devient *PHYS2283 Sciences physiques*. La description de ce cours a été mise à jour et la Faculté des sciences a créé un nouveau CPR-4 à cet effet. Nous avons fait le changement de sigle aux différents endroits dans le document.

Je vous invite à soumettre ces modifications au Comité des programmes afin d'obtenir son assentiment. Je demeure à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, mes meilleures salutations,



Marianne Cormier

p.j.

c.c. : Mme Louise Girard, vice-doyenne, Faculté des sciences
M. Francis LeBlanc, doyen, Faculté des sciences
Mme Diane LeBreton, vice-doyenne, Faculté des sciences de l'éducation
Mme Lise Robichaud, directrice, DEPP



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Le 22 décembre 2015

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
Pavillon Taillon
Université de Moncton



Objet : Révision des cours de mathématiques et sciences destinés au programme de B.A.-B.Éd (primaire)

Monsieur,

À sa réunion du 30 septembre 2015, le Comité des programmes demandait de réduire la charge de travail des étudiantes et des étudiants du programme B.A.-B.Éd. (primaire) reconfiguré en éliminant les heures de pratique dans les cours de mathématiques et de sciences. Ces heures de pratique, inexistantes pour la grande majorité des cours dans le programme actuel, ont été ajoutées pour améliorer la formation des enseignantes et des enseignants. Nous sommes conscients du nombre important d'heures de contact pour les étudiantes et étudiants du programme reconfiguré mais nous comprenons mal les raisons qui ne ciblent que les cours de mathématiques et sciences comme cause unique du problème.

Le Comité consultatif du programme, dont les membres proviennent de la Faculté des sciences de l'éducation, de la Faculté des sciences de même que des écoles et districts scolaires ont recommandé l'ajout d'heures de pratique afin que les futures enseignantes et les futurs enseignants puissent mieux intégrer les connaissances et, plus particulièrement, qu'ils soient à l'aise d'enseigner par l'expérimentation. D'une part, les enfants seront intéressés par ce qu'ils voient et expérimentent plutôt que par ce qu'on leur dit. D'autre part, le passé démontre que les enseignantes et les enseignants qui n'ont pas fait d'expérimentation ne s'aventurent pas dans cette direction en salle de classe par méconnaissance et par manque d'assurance. Pour les mathématiques aussi la pratique est essentielle pour la maîtrise de la discipline. Les étudiantes et étudiants du programme actuel demandent sans cesse des séances d'exercices pour parfaire leur méthode de résolution de problèmes. Les nouveaux cours répondent à ces demandes.

Ces cours ont été élaborés par un comité de mathématiques et un comité de sciences composés de membres de nos deux facultés partenaires. Ces comités ont travaillé à partir des recommandations du Comité consultatif et du contenu du programme enseigné au primaire au Nouveau-Brunswick. Leurs recommandations ont, par la suite, été soumises aux UARDs disciplinaires ainsi qu'aux conseils de nos facultés respectives. Nous sommes particulièrement heureux du résultat. Ces cours

Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

seront mieux adaptés à la formation de nos futures enseignantes et de nos futurs enseignants. Mieux le corps enseignant sera formé, mieux il transmettra les sciences et les mathématiques avec assurance sans véhiculer de la crainte et de l'appréhension. L'effet ne sera que bénéfique sur l'apprentissage des enfants en salle de classe.

Comme suite à la recommandation du CPR (réunion du 30 septembre 2015), la Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté des sciences se sont entendues pour diminuer la partie pratique de ces cours sans complètement l'abolir compte tenu de l'importance de cette formation. Vous trouverez, en pièces jointes, les formulaires CPR-4 pour la création des cours de mathématiques ainsi que les formulaires CPR-5 pour la modification des cours de sciences qui avaient déjà été approuvés par le Comité des programmes. Le nombre d'heures de pratique a été réduit de moitié passant de 60 ou 75 à 30 minutes par semaine à raison de cinq périodes de 90 minutes par session. Puisque le programme requiert un cours de sciences et un cours de math par session, les périodes de pratique seront offertes par alternance, par exemple : 1^{ère} semaine laboratoire de sciences, 2^{ième} semaine séances d'exercices de math, 3^{ème} semaine laboratoire de sciences et ainsi de suite jusqu'à un maximum de cinq périodes par cours. De cette façon, le nombre d'heures de contact par semaine sera plus uniforme d'une semaine à l'autre.

Dans le précédent formulaire du cours *PHYS2273*, erronément les objectifs et la description du cours étaient ceux du cours actuel plutôt que ceux du cours révisé. Afin d'introduire la bonne description du cours, le registraire a demandé d'abolir le *PHYS2273* (CPR-6 ci-joint) et de créer un nouveau cours, le *PHYS2283*. Le texte est corrigé dans le nouveau formulaire CPR-4 ci-joint. En ce qui concerne le cours *STAT1403*, nous retirons notre demande de création même si nous croyons aux bénéfices importants qu'il apporterait au programme de formation. Par conséquent, les étudiantes et les étudiants pourront continuer à suivre le *STAT2653*.

Je vous invite à soumettre ces modifications aux cours de sciences *BIOL1023 Éléments de biologie*, *BIOL1033 Nature environne. être humain*, *CHIM2803 Éléments de chimie*, la création des cours *MATH1403 Raisonnement mathématique*, *MATH1413 Arithmétique*, *MATH2413 Algèbre et relations*, *MATH2433 Introduction à la géométrie*, *MATH2493 Introduction à la modélisation*, *PHYS2283 Sciences physiques* et l'abolition du *PHYS2273 Sciences physiques* au Comité des programmes afin d'obtenir son assentiment. Je demeure à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La vice-doyenne,
Faculté des sciences



Louise Girard

PJ

CC : Madame Marianne Cormier, doyenne, Faculté des sciences de l'éducation
Monsieur Francis LeBlanc, doyen, Faculté des sciences



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 1^{er} mai 2015



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

04 MAI 2015

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur André Samson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
et président du Comité des programmes
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le projet de reconfiguration du BA-BEd (primaire), révisé en date du 29 avril 2015, et qui fait suite à la deuxième vérification technique du registraire à partir de son courriel du 5 février. Nous avons apporté toutes les modifications proposées.

Par ailleurs, nous ajoutons à cet envoi une lettre de M. Jean-François Thibault, qui confirme l'appui de la FASS relativement à la création du cours LITT2670 Littérature jeunesse. Je vous remercie donc de faire le suivi nécessaire.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Marianne Cormier
Marianne Cormier
Doyenne

MC/la

p.j.

c.c. Mme Diane LeBreton, vice-doyenne, FSÉ
Mme Lise Robichaud, directrice, DEPP
M. Pascal Robichaud, registraire

18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Jeanne-de-Valois
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4400
Télécopieur : 506.858.4317

fed@umoncton.ca
www.umoncton.ca



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales

Le 25 novembre 2013

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Création d'un nouveau cours en études françaises

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre les documents pertinents concernant la création d'un nouveau cours au Département d'études françaises. Le cours, LITT 2670 - « La littérature jeunesse » est un cours qui est particulièrement destiné aux étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation et a fait l'objet d'une entente entre les UARD concernés (voir document joint).

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales


Jean-François Thibault

c.c. Maurice Raymond, président UARD de littérature
p.j. CPR 4
Courriel du président du UARD d'éducation

18, avenue Antoinette-Mallet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4018 ou 4183
Télécopieur : 506.858.4168 ou 4508

arts-scsoc@umoncton.ca
www.umoncton.ca/umcm-fass/



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 23 octobre 2014

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

27 OCT. 2014

Monsieur André Samson
Président du Comité des programmes et
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)



UNIVERSITÉ DE MONCTON

Objet : Projet de reconfiguration du BA-BEd (primaire)

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le projet de reconfiguration du BA-BEd (primaire). Après plusieurs réunions et de nombreuses consultations, ce projet a été approuvé par l'UARD en éducation, le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation et le Comité consultatif du BA-BEd (primaire). La Faculté des arts et des sciences sociales et la Faculté des sciences ont également approuvé ce projet (voir documents ci-joints).

Je vous prie de présenter le projet de reconfiguration du BA-BEd (primaire) au Comité des programmes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marianne Cormier
Doyenne

MC/la

p.j.

c.c. Mme Diane LeBreton
Vice-doyenne, FSÉ

18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Jeanne-de-Valois
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4400
Télécopieur : 506.858.4317

fed@umoncton.ca
www.umoncton.ca

**PROJET DE MODIFICATION DE PROGRAMME
BACCALAURÉAT ÈS ARTS-BACCALAURÉAT EN EDUCATION (PRIMAIRE)
B.A.-B.Éd. (primaire)**

Soumis par :

la Faculté des sciences de l'éducation

Unité responsable du programme :
Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

le 25 juin 2014

Projet révisé : 14 janvier 2015; 29 avril 2015; 11 mai 2015, 22 décembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

1.	CPR-1	ÉNONCÉ DE PROGRAMME (DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT).....	1
2.	CPR-2	PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME.....	11
3.	CPR-4	SOMMAIRE D'UN NOUVEAU COURS.....	15
4.	CPR-5	MODIFICATION D'UN COURS EXISTANT	88
5.	CPR-6	ABOLITION D'UN COURS	95
6.	CPR-7	MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE.....	159
7.	CPR-8	MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)	162
8.	CPR-10	INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)	163
9.	CPR-11	FEUILLE DE ROUTE	168

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT

1. Identification du programme

- | | |
|--|--|
| 1.1 Faculté : | Faculté des sciences de l'éducation |
| 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : | Département de l'enseignement au primaire et de la psychopédagogie |
| 1.3 Titre du programme : | Baccalauréat <i>ès arts</i> - Baccalauréat en éducation (primaire) |
| 1.4 Diplôme accordé : | B.A.-B.Éd. (primaire) |
| 1.5 Date d'entrée en vigueur : | Juillet 2016 |

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut une brève description des objectifs du programme, les stratégies pédagogiques mises en œuvre et les résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants.

2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

2.1.1 Préambule

Nul aspect de la mission de la Faculté des sciences de l'éducation n'est plus fondamental que celui de former des enseignantes et des enseignants conscients des réalités pédagogiques, historiques et sociolinguistiques du Nouveau-Brunswick, des provinces maritimes et des autres milieux francophones minoritaires canadiens. À travers la formation de la pensée, de l'esprit critique et de la créativité ainsi que par le développement personnel et professionnel, de l'entraide et de la collaboration, le milieu éducatif peut amener les personnes à parfaire leurs connaissances, à véhiculer des valeurs qui transcendent la profession et même à transformer la société. Les premiers responsables de la mise en œuvre des activités scolaires visant l'atteinte de ces objectifs sont les enseignantes et les enseignants des salles de classe du système scolaire. C'est pourquoi la formation initiale des futurs enseignants et enseignantes est considérée comme étant d'une importance primordiale à la Faculté et en constitue l'élément central de sa mission.

Dans un monde en constante évolution, la Faculté veut assurer une formation initiale qui permettra aux futurs enseignants et enseignantes qu'elle forme d'être en mesure d'œuvrer dans le système scolaire qui prépare les générations futures à affronter les défis de la société et de l'humanité. Les attentes envers les membres du personnel enseignant qui exercent leur profession en milieu minoritaire sont grandes. On cherche à la fois à former des pédagogues compétents qui maîtrisent la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, mais qui possèdent également les capacités nécessaires pour développer ces habiletés chez leurs élèves.

La formation initiale doit amener les futurs enseignants et enseignantes à effectuer une réflexion critique sur leur travail en milieu minoritaire. Dans un contexte linguistique comme le nôtre, la langue, la culture et le rapport à l'identité deviennent des enjeux importants. Les enseignantes et les enseignants sont donc appelés à jouer le rôle d'agentes et d'agents de transmission de la langue et de la culture. Ce travail va bien au-delà de l'amélioration des compétences langagières chez les élèves et englobe le développement d'un rapport à la langue et à l'identité qui favorise un sens d'appartenance à la communauté francophone. Pour ce faire, une réflexion critique sur leur parcours identitaire et sur leur attitude envers la langue et la culture, en tant qu'agentes et agents de transmission de celles-ci, est donc de mise.

2.1.2 Objectifs généraux et spécificités du programme

Afin de remplir sa mission et d'assurer une formation initiale cohérente avec l'acte professionnel de l'enseignement, la Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec ses facultés, écoles et campus partenaires, vise l'atteinte des cinq objectifs généraux suivants, objectifs communs à tous ses programmes de formation initiale, tant celui destiné à l'enseignement au primaire que pour tous ceux qui se destinent à l'enseignement au secondaire :

- a) assurer une formation générale de base (savoirs disciplinaires) tout en développant des savoir-faire transdisciplinaires ;
- b) faire acquérir des savoirs, des savoir-faire, des savoir-agir, des savoir-être et des savoir-devenir ainsi que l'intégration et le transfert de l'ensemble de ces savoirs ;
- c) développer des attitudes de coopération et de participation susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice et le respect des droits humains des personnes et des peuples par le biais, entre autres, de la connaissance de la réalité locale et mondiale, du contact avec son patrimoine culturel et celui des autres ainsi que la culture contemporaine, de la prise de conscience de l'interdépendance planétaire, de l'appréciation des différences individuelles et culturelles ;
- d) susciter le désir de poursuivre son éducation tout au long de sa vie en favorisant le développement de la curiosité intellectuelle, la créativité, le désir d'apprendre, le goût de l'excellence, le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux, le goût de l'effort maximal dans le respect de l'harmonie intérieure ;
- e) participer au développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et éthique tout en respectant les différences individuelles.

En ce qui concerne plus spécifiquement le programme faisant l'objet de la présente demande de modification, soit le programme combiné de Baccalauréat *ès arts* - Baccalauréat en éducation pour l'enseignement au primaire, ci-après désigné par son acronyme B.A.-B.Éd. (primaire), il convient de signaler ses trois principales spécificités.

Tout d'abord, rappelons que l'école primaire du Nouveau-Brunswick comprend les classes de la maternelle à la 8^e année. Cet ordre d'enseignement met l'accent sur les relations entre les élèves et le personnel enseignant. Ainsi, chaque groupe d'élèves passe une partie importante de la journée avec la même enseignante ou le même enseignant. À part quelques disciplines enseignées par des spécialistes (ex. : la musique et l'éducation physique), l'enseignante ou l'enseignant du primaire est habituellement responsable de l'enseignement de toutes les matières au programme d'études, d'où le besoin de former des généralistes dans les principales disciplines du curriculum de cet ordre d'enseignement.

Cette nécessité de former des enseignantes et des enseignants ayant une solide formation dans les disciplines scolaires a amené l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) en éducation à proposer une modification à la condition d'admission générale actuelle pour ce programme, soit la condition B. Ainsi, en lieu et place des « trois autres cours de 12^e année de niveau 1 (régulier) », on propose d'exiger deux cours de sciences, soit les cours BIOL53411 (premier cours de biologie de 12^e année) et le cours CHIM52311 (cours de chimie de 11^e année), ainsi que deux autres cours de 12^e année de niveau 1 (régulier). La raison pour ce resserrement des conditions d'admission est double : d'une part, améliorer la formation scientifique reçue en milieu scolaire de manière à favoriser une meilleure maîtrise des contenus d'apprentissage de ces programmes d'études en sciences et à en faciliter l'arrimage avec les programmes d'études du primaire que ces futurs enseignants et enseignantes auront à enseigner; d'autre part, préparer plus adéquatement les étudiantes et les étudiants aux cours universitaires de leur formation fondamentale en sciences (12 crédits en BIOL, CHIM et PHYS).

La seconde particularité, déjà évoquée dans le préambule, concerne l'enseignement dans un milieu francophone de statut minoritaire. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette donnée cruciale, autour de laquelle s'articule d'ailleurs l'une des deux principales missions que se sont données les écoles francophones du Nouveau-Brunswick, à savoir : d'une part, assurer une solide formation générale et favoriser le développement intégral de chaque élève; d'autre part, contribuer à la construction identitaire des élèves en développant le sentiment d'appartenance à la communauté francophone ainsi que l'appréciation de leur langue et de la culture acadienne. Parmi les mesures prises par la Faculté pour répondre à cet aspect particulier de la double mission de nos écoles francophones, soulignons le passage du cours autrefois optionnel d'*Éducation en milieu minoritaire* à un cours obligatoire depuis 2008, l'ajout d'un cours obligatoire intitulé *Arts et culture à l'école* et le réaménagement des cours de didactique du français.

Enfin, la troisième et dernière spécificité du système éducatif auquel se destine la très grande majorité de nos étudiantes et étudiants en éducation concerne le choix d'un système scolaire inclusif effectué par notre province, choix d'ailleurs réaffirmé tout récemment dans son *Rapport du processus de révision de l'inclusion scolaire pour les écoles du Nouveau-Brunswick* (Porter et AuCoin, 2012). Rappelons tout d'abord que le Nouveau-Brunswick s'est récemment doté d'une définition de l'inclusion scolaire et d'une Politique officielle en ce domaine (Politique 322) réaffirmant entre autres que « l'inclusion scolaire est à la fois une philosophie et un ensemble de pratiques pédagogiques qui permettent à chaque élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de sorte qu'il puisse réaliser son plein potentiel » (p. 1). En bref, l'inclusion scolaire, c'est pour tout le monde ! Ainsi, les futurs enseignants et enseignantes formés à notre Faculté sont appelés à enseigner à l'intérieur de classes dites « inclusives », devant ainsi répondre à une très grande variété de besoins éducatifs : élèves avec ou sans difficulté, mais également élèves ayant des handicaps sensoriels, intellectuels ou physiques, élèves doués et talentueux. En fait, et cela est particulièrement vrai au primaire où l'on ne retrouve plus aucune « classe spéciale » ou regroupements permanents d'élèves à besoins particuliers, les finissantes et finissants du B.A.-B. Éd. (primaire) devront avoir recours à une pédagogie différenciée et à une pédagogie favorisant l'intégration pédagogique des élèves en difficulté ou avec handicaps. Pour répondre à ce besoin du système scolaire, la Faculté propose l'ajout d'un cours obligatoire en *Inclusion scolaire* (ce cours est l'amalgame des principaux contenus de trois anciens cours à option en adaptation scolaire), d'importants ajouts au cours obligatoire portant sur les élèves en difficulté, qui devient *Difficultés et douance* et des modifications non moins importantes au cours également obligatoire en rééducation et enrichissement, qui devient *Différenciation inclusive M-8*. Dans ces deux derniers cas, les changements étaient d'une telle ampleur que l'on a opté pour la création de deux nouveaux cours.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Le programme de formation initiale à l'enseignement au primaire est mis en œuvre par l'entremise d'une variété de stratégies d'enseignement reposant essentiellement sur les paradigmes d'apprentissage cognitiviste et socioconstructiviste. Depuis 1997, les programmes de formation offerts par la Faculté des sciences de l'éducation sont véhiculés par une philosophie pédagogique commune conçue par le corps professoral, projet éducatif intitulé la *pédagogie actualisante*. Cette pédagogie comprend huit volets qui servent en quelque sorte de toile de fond pour la formation visée : unicité et responsabilité, accueil et appartenance, conscientisation et engagement, participation et autonomie, maîtrise de l'apprentissage et dépassement de soi, coopération, intégration et réflexion, inclusion.

Le programme de B.A.-B.Éd. (primaire) a donc recours à une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation et d'assurer le développement des 12 compétences professionnelles visées par le programme. Parmi les principales approches utilisées, mentionnons, entre autres : la pédagogie du projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, l'apprentissage expérientiel ainsi que les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont évidemment choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages qui y sont visés (ex. : savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir) et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à y développer (voir section 2.3).

En plus d'une solide formation théorique en sciences de l'éducation axée sur le développement de compétences professionnelles, d'une non moins solide formation dans les disciplines scolaires offerte en collaboration avec nos facultés, écoles et campus partenaires, la formation fondamentale offerte dans notre discipline (voir section 3) comprend un important volet de formation pratique, soit trois stages : un à la fin de la deuxième année (trois semaines), un à la fin de la troisième année (quatre semaines) et l'autre à l'automne de la cinquième et dernière année de formation (quatre mois). Enfin, un séminaire de synthèse offert lors de la dernière session d'étude vise la synthèse et l'intégration des éléments théoriques et pratiques de la formation reçue, tout en préparant l'insertion professionnelle de ces futurs enseignants et enseignantes du primaire (ex. : examen oral et préparation d'un portfolio professionnel).

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.).

Faisant suite aux objectifs généraux présentés à la section 2.1.2, les résultats attendus pour les étudiantes et étudiants à la fin de leur programme de B.A.-B.Éd. (primaire) se traduisent par les 12 compétences professionnelles suivantes :

1. Affirmer son rôle d'éducatrice ou d'éducateur dans le développement de la culture et de la communauté acadienne et francophone.
2. Communiquer clairement en français à l'oral et à l'écrit dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
3. Démontrer une connaissance et une culture générale propres aux disciplines à enseigner ainsi qu'une maîtrise des contenus d'apprentissage décrits par les programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.
4. Faire preuve d'accueil envers l'unicité de chaque élève en appliquant les principes de la différenciation pédagogique et d'une pédagogie de l'inclusion.
5. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
6. Concevoir, planifier et animer des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des résultats d'apprentissage visés, des approches pédagogiques et des principes didactiques.
7. Évaluer les apprentissages des élèves.
8. Intégrer les technologies de l'apprentissage en fonction des principes didactiques dans le processus d'enseignement-apprentissage.
9. Agir de manière professionnelle, éthique, légale et responsable.
10. Développer et maintenir des relations interpersonnelles positives avec les élèves, les parents et les autres partenaires du milieu scolaire.
11. Faire preuve de pensée critique et créative dans sa pratique professionnelle et face aux enjeux sociétaux et planétaires en éducation.
12. S'engager dans une démarche de développement vie-carrière.

Chacune des compétences retenues est définie par des composantes prioritaires qui seront exploitées à travers le programme de formation. De plus, un continuum de développement permettra de suivre l'évolution des étudiantes et des étudiants en formation initiale dans le développement de chaque compétence ciblée.

3. La formation fondamentale

3.1 Limite de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

Étant donné la nature professionnelle du programme ciblé et les paramètres exigés par la direction de la Certification du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE); de plus, étant donné le contexte particulier du système scolaire né-brunswickois (inclusion scolaire totale) et les particularités associées à l'enseignement dans un milieu minoritaire francophone, il convient tout d'abord de mentionner que la formation fondamentale occupe une très grande place dans le présent programme d'études.

Pour les fins de la reconfiguration, il a été convenu que la formation fondamentale serait présentée en deux volets distincts, soit :

- a) la formation à l'enseignement (81 crédits) et
- b) la formation dans les disciplines scolaires (63 crédits).

La *formation à l'enseignement* proposée est composée de 81 crédits (cours obligatoires et cours optionnels) comprenant à la fois des cours de pédagogie et de psychopédagogie (53 crédits), de didactique (16 crédits) et des stages de formation pratique (12 crédits). La *formation dans les disciplines scolaires* comprend 63 crédits qui se divisent en deux composantes : les mathématiques et les sciences (33 crédits) ainsi que les langues et les humanités (30 crédits).

La section 3.3 fournit la liste détaillée des cours obligatoires et des cours optionnels de chacune de ces composantes et sous-composantes de la formation fondamentale.

En plus des 144 crédits consacrés aux deux volets de la formation fondamentale, 9 crédits de cours dans les disciplines connexes ont également été retenus. Ainsi, la formation fondamentale pour le programme du B.A.-B.Éd. (primaire) sera composée de 153 crédits sur le total des 168 crédits prévus pour l'ensemble du programme. Les crédits restants seront répartis entre la formation générale (12 crédits) et les cours au choix (3 crédits). Ces composantes de la formation générale seront présentées dans la section 4.

À noter qu'en ce qui concerne le nombre total de crédits du présent programme reconfiguré (168 crédits), quelques précisions s'imposent. Tout d'abord, rappelons que selon les paramètres établis pour la reconfiguration des programmes de premier cycle à l'Université de Moncton, les programmes de formation de cinq ans ne devaient pas dépasser 150 crédits au total. Or, selon l'article 10 (certification des maîtres) de la *Loi sur l'éducation* du Nouveau-Brunswick, tout programme de formation des maîtres offert de manière concomitante à la formation disciplinaire et d'une durée de cinq ans doit être composé d'un minimum de 168 crédits.

Des discussions entre l'Université et le Ministère ont eu lieu pendant une période de deux ans (2008-2010) pour étudier la possibilité de modifier les paramètres de l'article 10 de la *Loi sur l'éducation*. Étant donné l'ampleur du changement et ses répercussions possibles sur l'ensemble des universités offrant des programmes de formation initiale, il a été décidé de maintenir le *statu quo* quant à cet article de la Loi.

Le programme actuel de formation initiale en enseignement pour le primaire compte 172 crédits. Le programme reconfiguré présenté dans le cadre de cette demande est, par ailleurs, composé de 168 crédits, soit le minimum exigé par la province.

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale.

La place importante occupée par la formation fondamentale, tant du point de vue des cours obligatoires que des cours optionnels, fait en sorte que le nombre de crédits accordés aux disciplines connexes dans le programme proposé est davantage limité. Toutefois, soulignons que certains contenus d'apprentissage en provenance de ces disciplines connexes sont d'ores et déjà présents dans la composante « formation à l'enseignement » de notre formation fondamentale, par exemple, en philosophie de l'éducation (voir la description du cours EDUC5903 *Fondements de l'éducation*) et en sociologie de l'éducation (EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*). Cela dit, les trois cours du programme reconfiguré répondant spécifiquement à l'apport des disciplines connexes sont les suivants :

- a) Un cours supplémentaire en français (FRAN2501 ou FRAN3010) en plus des deux cours ciblés dans la formation générale, étant donné l'importance du rôle de la langue maternelle comme véhicule privilégié de l'apprentissage dans un système scolaire francophone minoritaire;
- b) Un cours supplémentaire en anglais (ANGL1032 *Language, writing and reading*) en plus du cours ciblé dans la formation générale, étant donné que la presque totalité des futurs diplômés et diplômées auront à enseigner l'anglais comme langue seconde;

- c) Un cours obligatoire dans le domaine des sciences sociales dont les contenus sont associés de près à l'éducation, soit en philosophie (cours d'éthique) ou en sociologie de l'éducation; il nous semblait en effet important qu'un cours en sociologie ou en philosophie ayant des liens et des incidences directes sur le milieu de l'éducation et sur l'exercice de la profession enseignante fasse partie intégrante du cursus proposé.

3.3 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

Le contenu de la formation fondamentale du programme proposé est constitué de manière à respecter à la fois les grandes composantes de tout programme de formation initiale à l'enseignement et les compétences professionnelles priorisées par la Faculté. Au niveau de la formation à l'enseignement, des modifications significatives ont été apportées à pas moins de 32 cours sur une banque totale de 77 cours en éducation (excluant les 15 cours de didactique destinés au secondaire et quelques cours EDUC réservés aux étudiantes et étudiants des programmes du secondaire), soit à environ 40% des cours de la banque actuelle. Trois cours proposent des modifications mineures (CPR-5). Dans tous les autres cas (29 cours), les changements proposés peuvent inclure des modifications apportées au titre du cours, au nombre de crédits alloués ou à la formule du cours (nombre d'heures en classe et d'heures au laboratoire), mais comprennent surtout une actualisation ou une réorientation importante des objectifs généraux et de la description du cours, d'où l'abolition du cours dans sa forme actuelle (CPR-6) et son remplacement par un nouveau cours (CPR-4).

On propose de plus la création de 10 nouveaux cours aux contenus originaux qui permettront le développement optimal des 12 compétences professionnelles ciblées, tout en proposant l'abolition de 29 autres cours (sans leur remplacement), cours aux contenus jugés désuets et ne répondant plus aux besoins de formation actuels. En bref, la banque de cours du programme actuel du B.A.-B.Éd. (primaire) passerait de 82 cours totalisant 219 crédits à une banque de 59 cours (14 cours EDDP et 45 cours EDUC), totalisant 156 crédits.

Enfin, mentionnons que certains cours liés à la formation fondamentale dans les disciplines scolaires connaîtront également certaines modifications, de manière à arrimer davantage leurs contenus avec les contenus des programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ces ajustements sont apportés par les unités responsables de ces cours disciplinaires, en collaboration avec les didacticiennes et didacticiens de la Faculté.

La formation fondamentale proposée présente donc des contenus originaux, révisés ou actualisés, davantage cohérents avec les diverses composantes du programme et le développement des compétences professionnelles visées. Ces modifications, nous le croyons fermement, devraient mener à une amélioration significative du programme de formation en question. Les différentes sections du Tableau 1 présentent l'ensemble du contenu de la formation fondamentale pour le programme du B.A.-B.Éd. (primaire).

Tableau 1. Cours de la formation fondamentale du programme de B.A.-B.Éd. (primaire) présentés dans le cadre de la reconfiguration des programmes

Tableau 1A (1^{er} bloc). Cours obligatoires de la discipline principale (volet formation à l'enseignement)

Sigle	Titre	Crédits	Heures en classe	Note
EDDP3582	Didactique du français I	2	2-1	
EDDP3842	Did. des math. au primaire I	2	2-1	
EDDP4232	Sciences humaines au primaire	2	2-1	
EDDP4402	Didactique des arts visuels M8	2	2-1	
EDDP4582	Didactique du français II	2	2-1	
EDDP4632	Sciences au primaire	2	2-1	
EDDP4712	Langue seconde au primaire ou	2	2-1	
EDDP4932	Intervention à la maternelle	2	2-1	
EDDP4842	Did. des math. au primaire II	2	2-1	
EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3	3-0	

EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3	3-0	
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2	2-1	
EDUC2242	Animation de groupe	2	2-1	
EDUC2303	Inclusion scolaire	3	3-0	
EDUC2851	Stage d'exploration	1	3 sem.	
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	3-0	
EDUC3123	FPS et santé au primaire	3	3-1	
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3	3-0	
EDUC3343	Difficultés et douance	3	3-0	
EDUC3533	Pédagogie du jeu	3	3-0	
EDUC3912	Planification et évaluation I	2	2-1	
EDUC3922	Planification et évaluation II	2	2-1	
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2	4 sem.	
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	3-0	
EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3	3-0	
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3	3-0	
EDUC5859	Stage d'intégration	9	4 mois	
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3	3-0	
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3	3-0	
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3	3-0	
	Sous-total des crédits de la discipline principale (volet enseignement) – cours obligatoires	78		

Tableau 1A (2^e bloc). Cours à option de la discipline principale (volet formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation)

Sigle	Titre	Crédits	Heures en classe	Note
EDDP/EDUC	Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B	3		
	Sous-total des crédits de la discipline principale (volet enseignement) – cours à option	3		

Tableau 1B (1^{er} bloc). Cours obligatoires de la formation dans la discipline principale (volet disciplines scolaires - mathématiques et sciences)

Sigle	Titre	Crédits	Heures en classe	Note
BIOL1023	Éléments de biologie	3	3-0,5	
BIOL1033	Nature environne. être humain	3	3-0,5	
CHIM2803	Éléments de chimie	3	3-0,5	
GCIV3410	Sciences de la terre ou	3	3-2	
GEOG2453	Introduction à la géologie	3	3-2	
MATH1403	Raisonnement mathématique	3	3-0,5	
MATH1413	Arithmétique	3	3-0,5	
MATH2413	Algèbre et relations	3	3-0,5	
MATH2433	Introduction à la géométrie	3	3-0,5	
MATH2493	Introduction à la modélisation	3	3-0,5	
PHYS2283	Sciences physiques	3	3-0,5	
STAT2653	Statistique descriptive	3	3-0	
	Sous-total des crédits de la discipline principale (volet disciplines scolaires; math et sciences) – cours obligatoires	33		

Tableau 1C (1^{er} bloc). Cours obligatoires de la formation dans la discipline principale (volet disciplines scolaires - langues et humanités)

Sigle	Titre	Crédits	Heures en classe	Note
GEOG1103	Le milieu humain	3	3-0	
GEOG1703	La carte du monde	3	3-0	
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3	3-0	
LING1810	Intro à l'étude du langage	3	3-0	
LING2960	Acquisition du langage	3	3-0	
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3	3-0	
LITT2670	La littérature jeunesse	3	3-0	
LITTXXXX	Choisir 3 crédits de LITT ou	3	3-0	
TRAD2420	Interférences linguistiques	3	3-0	
	Sous-total des crédits de la discipline principale (volet disciplines scolaires; langues et humanités) – cours obligatoires	24		

Tableau 1C (2^e bloc). Cours à option de la formation dans la discipline principale (volet disciplines scolaires - langues et humanités)

Sigle	Titre	Crédits	Heures en classe	Note
HIST	Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A	6		
	Sous-total des crédits des disciplines scolaires (langues et humanités) – (cours à option qui composent la liste A)	6		

Tableau 1D. Cours connexes à la formation fondamentale (formation à l'enseignement et formation dans les disciplines scolaires)

Sigle	Titre	Crédits	Heures en classe	Note
ANGL1032	Language, writing and reading	3	3-0	
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes ou	3	3-0	
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3	3-0	
PHIL2235	Éthique ou	3	3-0	
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3	3-0	
	Sous-total des crédits des cours connexes – cours à option	9		

Total des crédits pour la formation fondamentale : 153 crédits

Tableau 1E. Cours de la formation générale et cours au choix

Sigle	Titre	Crédits	Heures en classe	Note
ANGL1031	Language, writing and reading	3	3-0	
EDUC1013	Init. aux études en éducation	3	3-0	
FRAN1500	Communication orale	3	3-0	
FRAN1600	Communication écrite	3	3-0	
	3 crédits de cours au choix	3		
	Sous-total des crédits des cours de la formation générale et cours au choix	15		

Total des crédits pour la formation générale et cours au choix : 15 crédits

GRAND TOTAL : 168 CR.

LISTE A

Formation dans les disciplines scolaires - langues et humanités

HIST1402	Le Canada depuis 1850	3
HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800	Le Moyen Âge	3

LISTE B

Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation

EDDP2502	Didactique de la musique	2
EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDP4242	Didactique avancée en sc. hum.	2
EDDP4712 ⁽¹⁾	Langue seconde au primaire	2
EDDP4652	Didactique avancée en sciences	2
EDDP4932 ⁽¹⁾	Intervention à la maternelle	2
EDDP4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC2323	Recherche en éducation	3
EDUC3010 ⁽²⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC4983	Philo pour enfants (primaire)	3

¹ Ces cours sont également offerts parmi les cours obligatoires de la discipline principale (volet formation à l'enseignement).

² Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

4. La formation générale

Une partie de la formation générale dans le cadre du B.A.-B.Éd. (primaire) sera tout d'abord assurée par les cours obligatoires EDUC1013 *Init. aux études en éducation*, FRAN1500 *Communication*

orale, FRAN1600 *Communication écrite* et ANGL1031 *Language, writing and reading*. Le contenu de ces cours permettra aux étudiantes et étudiants d'atteindre 12 crédits de formation générale, soit ceux pour les objectifs de formation générale (OFG) suivants : OFG1, OFG8 et OFG9.

L'atteinte des autres OFG sera assurée par certains des cours de la formation à l'enseignement et de la formation dans les disciplines scolaires faisant déjà partie de la formation fondamentale. Le Tableau 2 présente une liste des principaux cours permettant l'atteinte des différents OFG.

Il est à noter que la nature interdisciplinaire du programme fait en sorte que plusieurs autres cours de la formation fondamentale peuvent également répondre, tout au moins en partie, aux différents OFG de la formation générale. Par conséquent, la liste des cours énumérés dans le Tableau 2 n'a pas la prétention d'être exhaustive.

Tableau 2. Principaux cours ciblés pour atteindre les objectifs de la formation générale dans le programme du B.A.-B.Éd. (primaire)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cours au choix
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	EDUC1013 Init. aux études en éducation Cours obligatoire de la formation générale	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	GEOG1703 La carte du monde Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet disciplines scolaires-langues et humanités)	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	GEOG1103 Le milieu humain Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet disciplines scolaire -langues et humanités)	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	PHIL2235 Éthique ou SOC12480 Sociologie de l'éducation Cours à option des disciplines connexes à la formation fondamentale	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1403 Raisonnement mathématique Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet disciplines scolaires - mathématiques et sciences)	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	EDUC4803 Arts et culture à l'école Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	EDUC5903 Fondements de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite Cours obligatoires de la formation générale	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1031 Language, writing and reading Cours obligatoire de la formation générale	

Référence :

Porter, G. L. et AuCoin, A. (2012). *Consolider l'inclusion pour consolider nos écoles. Rapport du processus de révision de l'inclusion scolaire des écoles du Nouveau-Brunswick*. Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l'éducation

le 25 juin 2014

Département : Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : Baccalauréat ès arts et baccalauréat en éducation (primaire)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
B.A.-B.Éd. (primaire)		B.A.-B.Éd. (primaire)	
Responsables	Faculté des sciences de l'éducation et Faculté des arts et des sciences sociales	Responsable	Faculté des sciences de l'éducation
Diplôme	B.A.-B.Éd. (primaire)	Diplôme	B.A.-B.Éd. (primaire)
Durée	5 ans	Durée	5 ans
Lieux	Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan 3 premières années* * Les années subséquentes se font à Moncton.	Lieux	Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan 3 premières années* * Les années subséquentes se font à Moncton.
Condition d'admission : B		Condition d'admission : B ¹	
TABLEAU DES COURS		TABLEAU DES COURS	
1 ^{re} ANNÉE		1 ^{re} ANNÉE	
OBLIGATOIRES 19 CR.		FORMATION FONDAMENTALE 24 CR.	
ANGL1000	Language, writing and reading 6	Discipline principale (1)* - Cours obligatoire 3 CR.	
EDUC1102	Intégration en éducation 2	EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant 3
EDUC1902	Stage d'exploration 2	Discipline principale (2)* - Cours obligatoires 15 CR.	
EDUC2113	Psychopédagogie de l'enfant 3	BIOL1023	Éléments de biologie 3
FRAN1500	Communication orale 3	CHIM2803	Éléments de chimie 3
FRAN1600 ⁽¹⁾	Communication écrite 3	GEOG1103	Le milieu humain 3
CONCENTRATION LANGUES (HUMANITÉS) 6 CR.		MATH1403	Raisonnement mathématique 3
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste D.		MATH1413	Arithmétique 3
CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (SCIENCES) 12 CR.		Discipline principale (2)* - Cours à option 3 CR.	
BIOL1313	Flore et faune du N.-B. 3	Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A	3
MATH1133	Ensembles et nombres 3	Disciplines connexes - Cours obligatoire 3 CR.	
MATH1143	Nombres et leurs propriétés 3	ANGL1032 ²	Language, writing and reading 3
STAT2653	Statistique descriptive 3	FORMATION GÉNÉRALE 12 CR.	
TOTAL	37 CR.	ANGL1031	Language, writing and reading 3
(1) Voir l'avis en page 46.		EDUC1013	Init. aux études en éducation 3
		FRAN1500	Communication orale 3
		FRAN1600	Communication écrite 3
		TOTAL	36 CR.

¹ Condition particulière de la Faculté : Parmi les « trois autres cours de 12^e année de niveau 1 (régulier) » faisant partie de cette condition d'admission, l'étudiante ou l'étudiant désirant s'inscrire au B.A.-B.Éd. (primaire) doit avoir suivi les cours BIOL53411 (cours de biologie de 12^e année) et CHIM52311 (cours de chimie de 11^e année).

² Suivant les résultats au test de classement administré par le Département d'anglais, l'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement compléter 6 crédits de cours ANGL, dont le cours ANGL1032 ou supérieur.

EDUC3503	EDUC4000	EDUC4001	EDUC4012	<i>complémentaire en éducation</i>		
EDUC4013	EDUC4022	EDUC4023	EDUC4032	EDDP2502	Didactique de la musique	2
EDUC4042	EDUC4062	EDUC4101	EDUC4103	EDDP4242	Didactique avancée en sc. hum.	2
EDUC4110	EDUC4111	EDUC4114	EDUC4120	EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDUC4121	EDUC4201	EDUC4252	EDUC4253	EDDP4652	Didactique avancée en sciences	2
EDUC4301	EDUC4521	EDUC4724	EDUC4725	EDDP4712⁽¹⁾	Langue seconde au primaire	2
FOSE3420	KNEP1313	KNEP2183	KNEP2513	EDDP4932⁽¹⁾	Intervention à la maternelle	2
KNEP3463	KNEP4183			EDDP4901	Thème choisi en didactique	1
				EDUC2323	Recherche en éducation	3
				EDUC3010 ⁽²⁾	Enseigner pour apprendre	3
				EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
				EDUC3033	Éducation interculturelle	3
				EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
				EDUC3301	Gestion du stress	1
				EDUC3323	Analyse du comportement	3
				EDUC4000	Lectures dirigées	3
				EDUC4033	Approche orientante	3
				EDUC4101	Intervention non violente	1
				EDUC4110	Séminaire thématique	3
				EDUC4120	Théorie du choix	3
				EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
				EDUC4923	Francisation	3
				EDUC4983	Philo pour enfants (primaire)	3
				¹ Ces cours sont également offerts parmi les cours obligatoires de la discipline principale (volet formation à l'enseignement)		
				² Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.		
Date de soumission du document :				Date de soumission du document : le 25 juin 2014		

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Baccalauréat ès arts - Baccalauréat en éducation (primaire)

Discipline : Didactique au primaire (EDDP)

<i>Banque de cours actuelle EDDP – Didactique au primaire</i>			<i>Banque de cours proposée EDDP – Didactique au primaire</i>			<i>Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours</i>
<i>Sigle</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Cr.</i>	<i>Sigle</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Cr.</i>	
EDDP2103	Littératie FLS	3				
EDDP2502	Didactique de la musique	2	EDDP2502	Didactique de la musique	2	
EDDP3502	Arts plastiques au primaire	2	EDDP4402	Didactique des arts visuels M8	2	Oui
EDDP3513	Didactique du français I	3				
			EDDP3582	Didactique du français I	2	
EDDP3523	Planification au préscolaire	3				
EDDP3550	Le français au primaire	3				
EDDP4501	Initiation à défi Mathématique	1				
EDDP4510	Langue seconde au primaire	3				
			EDDP4712	Langue seconde au primaire	2	
EDDP4512	Sciences au primaire (5-8)	2				
EDDP4522	Sciences au primaire (M-4)	2				
			EDDP4632	Sciences au primaire	2	
EDDP4542	Did. des math. au primaire I	2	EDDP3842	Did. des math. au primaire I	2	Oui
EDDP4543	Pédagogie du jeu	3				
EDDP4552	Did. des math. au primaire II	2	EDDP4842	Did. des math. au primaire II	2	Oui
EDDP4553	Didactique du français II	3				
			EDDP4582	Didactique du français II	2	
EDDP4563	Sc. humaines au primaire (5-8)	3				
EDDP4573	Sc. humaines au primaire (M-4)	3				
			EDDP4232	Sciences humaines au primaire	2	
EDDP4583	Éducation et environnement	3				
			EDDP4182	Éducation et environnement	2	
EDDP4593	Enseignement religieux	3				
			EDDP4242	Didactique avancée en sc. hum.	2	
			EDDP4652	Didactique avancée en sciences	2	
			EDDP4932	Intervention à la maternelle	2	
			EDDP4901	Thème choisi en didactique	1	

* Si oui, le système va le considérer comme « équivalent » pour les fins d'exigences du programme.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Baccalauréat ès arts - Baccalauréat en éducation (primaire)

Discipline : Éducation (EDUC)

<i>Banque de cours actuelle EDUC – Éducation</i>			<i>Banque de cours proposée EDUC – Éducation</i>			<i>Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours</i>
<i>Sigle</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Cr.</i>	<i>Sigle</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Cr.</i>	
EDUC1102	Intégration en éducation	2				
			EDUC1013	Init. aux études en éducation	3	
EDUC1902	Stage d'exploration	2				
			EDUC2851	Stage d'exploration	1	
EDUC2102	Éducation pour la santé et FPS	2				
			EDUC3123	FPS et santé au primaire	3	
EDUC2113	Psychopédagogie de l'enfant	3	EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3	Oui
EDUC2121	Animation et communication	3	EDUC2121	Animation et communication	3	
EDUC2123	Psychopédagogie des ados	3	EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3	Oui
EDUC2202	Communication interpersonnelle	2	EDUC2222	Communication interpersonnelle	2	Oui
EDUC2204	Apprentissage et enseignement	4				
			EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3	
EDUC2313	Élèves en difficulté	3	EDUC3343	Difficultés et douance	3	Oui
EDUC2323	Recherche en éducation	3	EDUC2323	Recherche en éducation	3	
EDUC3010	Enseigner pour apprendre	3	EDUC3010	Enseigner pour apprendre	3	
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3	EDUC3023	Éducation aux droits humains	3	
EDUC3033	Éducation interculturelle	3	EDUC3033	Éducation interculturelle	3	
EDUC3110	La santé et l'environnement	3				
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	
EDUC3122	Services aux élèves	2				
EDUC3202	Animation de groupe	2	EDUC2242	Animation de groupe	2	Oui
EDUC3213	Apprentissage et TIC (prim)	3				
EDUC3214	Apprentissage et TIC (sec)	3	EDUC3214	Apprentissage et TIC (sec)	3	
EDUC3301	Gestion du stress	1	EDUC3301	Gestion du stress	1	
EDUC3313	Technologie éducationnelle	3				
EDUC3321	Intégration scolaire	1				
			EDUC2303	Inclusion scolaire	3	
EDUC3323	Analyse du comportement	3	EDUC3323	Analyse du comportement	3	
EDUC3350	Microenseignement	3				
EDUC3503	Espace virtuel d'apprentissage	3				
			EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3	
			EDUC3533	Pédagogie du jeu	3	
EDUC3802	Stage de prise en charge	2	EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2	Oui
EDUC3814	Programmation et évaluation	4				
			EDUC3912	Planification et évaluation I	2	
			EDUC3922	Planification et évaluation II	2	
EDUC4000	Lectures dirigées I	3	EDUC4000	Lectures dirigées I	3	
EDUC4001	Lectures dirigées II	3	EDUC4001	Lectures dirigées II	3	

* Si oui, le système va le considérer comme « équivalent » pour les fins d'exigences du programme.

EDUC4012	Atelier en arts plastiques	2				
EDUC4013	Littérature enfantine	3				
EDUC4022	Bibliothéconomie scolaire	2				
EDUC4023	Les sciences à la maternelle	3				
EDUC4032	Environnement préscolaire	2				
EDUC4042	Atelier de création en musique	2				
EDUC4062	Stratégies d'apprentissage	3				
EDUC4101	Intervention non violente	1	EDUC4101	Intervention non violente	1	
EDUC4103	Travail intellectuel	3				
EDUC4110	Séminaire thématique	3	EDUC4110	Séminaire thématique	3	
EDUC4111	Éducation à la carrière	1				
			EDUC4033	Approche orientante	3	
EDUC4112	Séminaire thématique II	3	EDUC4112	Séminaire thématique II	3	
EDUC4113	La personne de l'enseignant.e	3	EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3	Oui
EDUC4114	Classe multiprogramme	3				
EDUC4120	Théorie du choix	3	EDUC4120	Théorie du choix	3	
EDUC4121	Culture entrepreneuriale	1				
EDUC4201	Atelier en commun. interspers.	1				
EDUC4252	Animation de la lecture	2				
EDUC4253	Difficultés en lecture et math					
EDUC4301	Atelier en animation de groupe	1				
EDUC4322	Motivation & gestion de classe	2				
			EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3	
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	
EDUC4353	Pédagogie différenciée	3	EDUC4353	Pédagogie différenciée	3	
EDUC4411	La santé scolaire	3	EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3	Oui
EDUC4503	Rééducation et enrichissement	3	EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3	Oui
EDUC4521	Laboratoire en apprentissage	1				
EDUC4523	Entrepreneuriat à l'école	3				
EDUC4724	Adaptation scolaire	3				
EDUC4725	Apprentissage coopératif					
EDUC5104	Fondements de l'éducation	4				
			EDUC5903	Fondements de l'éducation	3	
EDUC5503	Évaluation au préscolaire	3				
EDUC5802	Stage d'exploration	2	EDUC5802	Stage d'exploration	2	
EDUC5804	Communication et animation	4	EDUC5804	Communication et animation	4	
EDUC5911	Séminaire de synthèse	1				
			EDUC5933	Séminaire de synthèse	3	
EDUC5912	Stage d'intégration prof.	12				
			EDUC5859	Stage d'intégration	9	
			EDUC4803	Arts et culture à l'école	3	
			EDUC4923	Francisation	3	
			EDUC4983	Philo pour enfants (primaire)	3	

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Cours de mathématiques (sigle MATH)

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
MATH1054	4	MATH1054	4	
	3	MATH1013 ¹	3	
		MATH1023 ¹	3	
MATH1063		MATH1073	3	Oui
MATH1113	3			
MATH1123	3			
MATH1133	3			
MATH1143	3	MATH1413 ³	3	
MATH1153	3	MATH1153 ²	3	
MATH1163	3	MATH1173	3	Oui
MATH1201	1			
		MATH1403 ³	3	
MATH1563	3	MATH1563 ⁴	3	
MATH2000	0	MATH2000	0	
MATH2003	3	MATH2013	3	Oui
MATH2012	2			
		MATH2113	3	
MATH2023	3	MATH2023	3	
MATH2123	3	MATH2123	3	
MATH2133	3	MATH2433	3	Oui
MATH2143	3			
		MATH2413 ³	3	
		MATH2493 ³	3	

Formulaire CPR-7 (Modification majeure de la banque de cours d'une discipline)

MATH2513	3	MATH2613	3	Oui
MATH2732	2			
		MATH2833	3	
MATH3000	0	MATH3000	0	
		MATH3003	3	
MATH3133	3			
		MATH3163	3	
MATH3423	3	MATH2423	3	Oui
MATH3443	3	MATH3443	3	
MATH3473	3	MATH2673	3	Oui
MATH3503	3	MATH3503	3	
MATH3533	3	MATH3533	3	
MATH3553	3			
MATH3603 ⁵	3	(STAT3703)	3	Oui
MATH3733	3	MATH3733	3	
MATH3803	3	MATH3803	3	
MATH3903	3	MATH3903	3	
MATH4000	0	MATH4000	0	
MATH4003	3	MATH4003	3	
MATH4021	1			
		MATH4023	3	
MATH4303	3	MATH4303	3	
		MATH4703	3	
MATH4523	3	MATH4523	3	
MATH4723	3			
MATH4733	3			
MATH4743	3	MATH4743	3	

¹ Cours de mise-à-niveau (équivalents des cours de mathématiques de 12^e année d'études secondaires). Le premier peut répondre à l'une des conditions d'admission des conditions « B » et « C ». Le second peut répondre à l'une des conditions d'admission de la condition « D ». Ils ne peuvent servir de cours à option ou de cours au choix dans aucun programme.

² Cours de service offerts aux programmes de BAA, BGI, BGIZC et BScFor.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Cours de statistique (sigle STAT)

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
MATH3603 ¹	3	STAT3703	3	OUI
		STAT1403	3	
STAT2101	1			
STAT2603	3	STAT2603	3	
STAT2633	3	STAT2633	3	
STAT2643	3	STAT2673	3	OUI
STAT2653	3	STAT2653	3	
STAT2663	3			
		STAT3703	3	
STAT3123	3	STAT3123	3	
STAT3423	3	STAT3423	3	
STAT3613	3	STAT3713	3	OUI
STAT4003	3	STAT4003	3	
STAT4633	3			
STAT4663	3	STAT4663	3	
STAT4723	3	STAT3723	3	OUI
STAT4753	3	STAT4753	3	

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

¹ Le sigle du cours MATH3603 *Probabilités* devient STAT3703 *Analyse des données*

CPR-8 COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)

Nom du programme : B. A.-B. Éd. (primaire)

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>OFG visé</u>
EDUC1102	Intégration en éducation	1	EDUC3023 EDUC3033 EDUC4983	Éducation aux droits humains Éducation interculturelle Philo pour enfants (primaire)	2 2 4
				Aucun autre cours EDUC ne doit être ajouté à la banque, car les cours ciblés comme OFG sont réservés aux étudiantes et étudiants inscrits dans un programme de formation initiale à l'enseignement.	

CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010****(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)** Proposition d'un nouveau programme Modification d'un programme**1. Identification du programme**

- 1.1 Titre du programme : Baccalauréat *ès* arts - baccalauréat en éducation (primaire)
- 1.2 Unités responsables : Faculté des sciences de l'éducation
- 1.3 Diplôme accordé : B.A.-B.Éd. (primaire)
- 1.4 Durée du programme : 5 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme :
- | | |
|------------|--------------------|
| Moncton | 5 ans |
| Edmundston | 3 premières années |
| Shippagan | 3 premières années |
- 1.6 Date d'entrée en vigueur : Juillet 2015

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du primaire (maternelle à la 8^e année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).

2.3 Conditions d'admission

- Condition A
 - Condition B
- Conditions particulières d'admission
- Condition C
 - Condition D

Conditions particulières d'admission : Parmi les « trois autres cours de 12^e année de niveau 1 (régulier) » faisant partie de cette condition générale d'admission, l'étudiante ou l'étudiant désirent s'inscrire au B.A.-B.Éd. (primaire) doit avoir suivi les cours BIOL53411 (cours de biologie de 12^e année) et CHIM52311 (cours de chimie de 11^e année). Le cumul de la condition d'admission générale B et des conditions particulières font en sorte que les cours du secondaire exigés pour l'admission au programme du B.A.-B.Éd. (primaire) seraient les suivants à compter de l'automne 2015 :

- FRAN10411
- MATH30411 B ou MATH30411 C
- **CHIM52311**
- **BIOL53411**
- **et deux cours de 12^e année de niveau 1 (régulier)**

2.4 Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

Critères s'appliquant aux personnes inscrites aux programmes combinés de 5 ans.

SAVOIR-ÊTRE

La Faculté des sciences de l'éducation a la responsabilité de former des enseignantes et des enseignants soucieux de réaliser des apprentissages de qualité et de développer leur savoir-être et leur savoir-vivre ensemble. Les étudiantes et les étudiants en éducation doivent donc s'engager dans leur programme de formation initiale à l'enseignement en adoptant les comportements qui témoignent des dispositions professionnelles nécessaires pour mettre en pratique le code de déontologie adopté par l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. La Faculté se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui ne démontre pas les comportements appropriés. Dans chaque cas, la décision est prise en s'appuyant sur le Code de déontologie des enseignantes et des enseignants et sur les politiques et les règlements en vigueur au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

CONDITIONS DE MAINTIEN

L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** à la session d'automne de sa première année d'études et une moyenne cumulative d'au moins **2,30** à la fin de sa première année.

Dès la fin de la deuxième année d'études et jusqu'à la fin de son programme, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** par session et une moyenne cumulative d'au moins **2,50**.

L'accès au Stage d'exploration EDUC2851 est réservé aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative de **2,50** et plus à la fin de la session d'automne de leur 2^e année d'études; sinon, le stage est reporté à la fin de la 3^e année d'études.

Pour suivre un cours de plus que la charge normale prévue, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne pondérée ou cumulative d'au moins **3,00**.

Si des préalables sont exigés lors de l'admission au programme, ils devront être terminés au cours de la première année d'études.

RÈGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Nonobstant le règlement universitaire 6.2.5, l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone doit rédiger les épreuves de contrôle ainsi que les travaux en français dans les cours en éducation (EDUC, EDDP, EDDS).

L'étudiante ou l'étudiant doit **obtenir** une moyenne minimale de 2,60 dans l'ensemble des trois cours de français suivants : FRAN1500, FRAN1600 et le cours FRAN2501 ou FRAN3010. L'étudiante ou l'étudiant qui n'aura pas satisfait aux exigences linguistiques à la fin de sa troisième année d'études sera **exclu** de son programme en éducation. Pour l'obtention d'une moyenne de 2,60 dans ces cours, le règlement universitaire 10.10 (reprise d'un cours) s'applique pour chacun de ces cours.

L'étudiante ou l'étudiant devra réussir le Test de compétences langagières en français (TCLF) qui comprend neuf tâches relatives aux trois volets du français, soit l'oral, l'écrit et la lecture. L'étudiante ou l'étudiant devra reprendre la tâche ou les tâches pour lesquelles il n'a pas obtenu la note de passage. Elle ou il aura droit à deux reprises pour un total de trois essais possibles à chacune des neuf tâches composant le test.

La réussite du TCLF est obligatoire pour l'étudiante ou l'étudiant en éducation, au plus tard à la fin de sa troisième année d'études, sans quoi elle ou il sera exclu de son programme en éducation.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>		<i>153 CR.</i>
<i>COURS DANS LES DEUX DISCIPLINES PRINCIPALES</i>		
<i>Obligatoires</i>		<i>141 CR.</i>
<i>Volet formation à l'enseignement</i>		<i>78 CR.</i>
EDDP3582	Didactique du français I	2
EDDP3842	Did. des math. au primaire I	2
EDDP4232	Sciences humaines au primaire	2
EDDP4402	Didactique des arts visuels M8	2
EDDP4582	Didactique du français II	2
EDDP4632	Sciences au primaire	2
EDDP4712	Langue seconde au primaire ou	2
EDDP4932	Intervention à la maternelle	2
EDDP4842	Did. des math. au primaire II	2
EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3123	FPS et santé au primaire	3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3533	Pédagogie du jeu	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3

Volet formation dans les disciplines scolaires 63 CR.

BIOL1023	Éléments de biologie	3
BIOL1033	Nature environne. être humain	3
CHIM2803	Éléments de chimie	3
GCIV3410	Sciences de la terre	3
	ou	
GEOG2453	Introduction à la géologie	3
GEOG1103	Le milieu humain	3
GEOG1703	La carte du monde	3
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3
HISTxxxx	Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A	6
LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING2960	Acquisition du langage	3
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3
LITT2670	La littérature jeunesse	3
LITTxxxx	Cours d'option en LITT	3
	ou	
TRAD2420	Interférences linguistiques	3
MATH1403	Raisonnement mathématique	3
MATH1413	Arithmétique	3
MATH2413	Algèbre et relations	3
MATH2433	Introduction à la géométrie	3
MATH2493	Introduction à la modélisation	3
PHYS2283	Sciences physiques	3
STAT2653	Statistique descriptive	3

Cours à option 3 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B 3

COURS DANS LES DISCIPLINES CONNEXES 9 CR.

ANGL1032 ³	Language, writing and reading	3
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3
	ou	
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
PHIL2235	Éthique	3
	ou	
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 15 CR.

ANGL1031	Language, writing and reading	3
EDUC1013	Init. aux études en éducation	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600	Communication écrite	3
	3 crédits de cours au choix	3

GLOBAL 168 CR.

³ Suivant les résultats au test de classement administré par le Département d'anglais, l'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement compléter 6 crédits de cours ANGL, dont le cours ANGL1032 ou supérieur.

LISTE A**Formation dans les disciplines scolaires - langues et humanités**

HIST1402	Le Canada depuis 1850	3
HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800	Le Moyen Âge	3

LISTE B**Formation à l'enseignement - formation complémentaire en éducation**

EDDP2502	Didactique de la musique	2
EDDP4242	Didactique avancée en sc. hum.	2
EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDP4712 ⁽¹⁾	Langue seconde au primaire	2
EDDP4652	Didactique avancée en sciences	2
EDDP4932 ⁽¹⁾	Intervention à la maternelle	2
EDDP4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC2323	Recherche en éducation	3
EDUC3010 ⁽²⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique I	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC4983	Philo pour enfants (primaire)	3

(1) Ces cours sont également offerts parmi les cours obligatoires de la discipline principale (volet formation à l'enseignement)

(2) Cours à double sigle avec le cours FRAN3010

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous :

Formation générale

- OFG1** Initiation au travail intellectuel universitaire : EDUC1013
- OFG2** Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : GEOG1703
- OFG3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : GEOG1103
- OFG4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480
- OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : MATH1403
- OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC4803
- OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903
- OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽³⁾
- OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031

(3) Voir l'avis en page 46.

Formulaire CPR-11

Nom :

NI :

Feuille de route pour un programme spécialisé : Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (primaire)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (36 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
BIOL1023	Éléments de biologie	3	
CHIM2803	Éléments de chimie	3	
EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3	
GEOG1103	Le milieu humain	3	OFG 3
MATH1403	Raisonnement mathématique	3	OFG 5
MATH1413	Arithmétique	3	
B. Discipline principale – Cours à option			
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A		3	
C. Disciplines connexes – Cours obligatoires			
ANGL1032 ⁽¹⁾	Language, writing and reading	3	
II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale⁽²⁾			
ANGL1031	Language, writing and reading	3	OFG 9
EDUC1013	Init. aux études en éducation	3	OFG 1
FRAN1500	Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600	Communication écrite	3	OFG 8

Deuxième année (35 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
BIOL1033	Nature environne. être humain	3	
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3	
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2	
EDUC2242	Animation de groupe	2	
EDUC2303	Inclusion scolaire	3	
EDUC2851	Stage d'exploration	1	
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3	
LING1810	Intro à l'étude du langage	3	
LING2960	Acquisition du langage	3	
MATH2413	Algèbre et relations	3	
MATH2433	Introduction à la géométrie	3	
PHYS2283	Sciences physiques	3	
B. Disciplines connexes			
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3	
FRAN3010	Enseigner pour apprendre		

Troisième année (37 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
EDDP3582	Didactique du français I	2	
EDDP3842	Did. des math. au primaire	2	
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	
EDUC3123	FPS et santé au primaire	3	
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3	
EDUC3343	Difficultés et douance	3	
EDUC3533	Pédagogie du jeu	3	
EDUC3912	Planification et évaluation I	2	
EDUC3922	Planification et évaluation II	2	
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2	
LITT2670	La littérature jeunesse	3	
MATH2493	Introduction à la modélisation	3	
STAT2653	Statistique descriptive	3	
B. Discipline principale – Cours obligatoires			
GCIV3410	Sciences de la terre	3	
GEOG2453	Introduction à la géologie		

Quatrième année (33 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
EDDP4232	Sciences humaines au primaire	2	
EDDP4402	Didactique des arts visuels M8	2	
EDDP4582	Didactique du français II	2	
EDDP4632	Sciences au primaire	2	
EDDP4712	Langue seconde au primaire	2	
	ou		
EDDP4932	Intervention à la maternelle	2	
EDDP4842	Did. des math. au primaire II	2	
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	
EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3	
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3	OFG 6
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3	
GEOG1703	La carte du monde	3	OFG 2
B. Discipline principale – Cours à option			
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A		3	
II. Formation générale et cours au choix⁽¹⁾			
Choisir 3 crédits de cours au choix		3	

Cinquième année (27 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
EDUC5859	Stage d'intégration	9	
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3	OFG 7
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3	
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3	
LITXXXX	Choisir 3 crédits de cours LITT	3	
	ou		
TRAD2420	Interférences linguistiques	3	
B. Discipline principale – Cours à option			
Choisir 3 crédits de cours de la liste B		3	
B. Disciplines connexes – Cours à option			
PHIL2235	Éthique		
	ou		
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3	OFG 4

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de B.A.-B.Éd. (primaire)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	EDUC1013 Init. aux études en éducation	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	GEOG1703 La carte du monde	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	GEOG1103 Le milieu humain	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	PHIL2235 Éthique ou SOCI2480 Sociologie de l'éducation	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1403 Raisonnement mathématique	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	EDUC4803 Arts et culture à l'école	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	EDUC5903 Fondements de l'éducation	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1031 ⁽¹⁾ Language, writing and reading	3	

LISTE A : Formation dans les disciplines scolaires - langues et humanités

HIST1402	Le Canada depuis 1850	3
HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800	Le Moyen Âge	3

LISTE B : Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation

EDDP2502	Didactique de la musique	2
EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDP4242	Didactique avancée en sc. hum.	2
EDDP4712 ⁽³⁾	Langue seconde au primaire	2
EDDP4652	Didactique avancée en sciences	2
EDDP4932 ⁽³⁾	Intervention à la maternelle	2
EDDP4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC2323	Recherche en éducation	3
EDUC3010 ⁽⁴⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC4983	Philo pour enfants (primaire)	3

⁽¹⁾ Suivant les résultats au test de classement administré par le Département d'anglais, l'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement compléter 6 crédits de cours ANGL, dont le cours ANGL1032 ou supérieur.

⁽²⁾ Dans le cadre du B.-A.-B. Éd. (primaire), vous devez compléter 153 crédits de formation fondamentale et 15 crédits de formation générale et cours au choix. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG), lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

⁽³⁾ Ces cours sont également offerts parmi les cours obligatoires de la discipline principale (volet formation à l'enseignement).

⁽⁴⁾ Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

8. ABOLITION DE LA MAÎTRISE ÈS SCIENCES (ÉTUDES FAMILIALES)

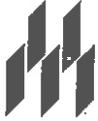
R : 19-CPR-160114

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de Maîtrise ès sciences (études familiales). »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de Maîtrise ès sciences (études familiales). »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Vice-rectorat adjoint à la recherche et
Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR)

Le 6 août 2015



Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton

Objet : Abolition de la Maîtrise ès sciences (études familiales)

Monsieur le Président,

À sa réunion du 12 mai dernier, le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche a approuvé unanimement le projet d'abolition de la Maîtrise ès sciences (études familiales) que lui a soumis la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires.

La résolution se lit comme suit :

R-12-CFESR-150512

Il est proposé par Lise Dubois et appuyé par Lise Savoie que l'abolition du programme de Maîtrise ès sciences (études familiales) soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-rectrice adjointe à la recherche
et doyenne,

Lise Dubois, Ph. D.
LD/ncl

P.j. Lettre et pièces jointes de Paul-É. Bourque du 3 mars 2015

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4310
Télécopieur : 506.858.4279

fesr@umoncton.ca
www.umoncton.ca/fesr



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Le 3 mars 2015

Monsieur André Samson, président
Comité des programmes du Sénat académique
Université de Moncton
Moncton (N.-B.)

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

06 MARS 2015

UNIVERSITÉ DE MONCTON

FSSSC

1805 FV

Faculté de Moncton

Objet : Abolition du programme de Maîtrise ès sciences (études familiales)

Monsieur le Président,

À sa réunion du 25 février 2015, le Conseil de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) adoptait la proposition suivante :

« Que le Conseil de faculté recommande l'abolition du programme de Maîtrise ès sciences (études familiales) et l'abolition des cours reliés à ce programme, soit : ETFA 6011 Séminaire de recherche, ETFA 6111 Séminaire interdisciplinaire, ETFA 6933 Thèse, ETFA 6112 Phénomène de la consommation, ETFA 6522 Théories et recherche, ETFA 6901 Stage I, ETFA 6902 Stage II, ETFA 6911 Lectures dirigées I et ETFA 6922 Lectures dirigées II.

Vous trouverez en pièce jointe la lettre de la directrice de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales, Mme Natalie Carrier, justifiant la demande d'abolition du programme de Maîtrise ès sciences (études familiales). Je vous serais reconnaissant de soumettre cette demande à votre prochain Comité des programmes.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen,

Paul É. Bourque

p. j.

c. c. M. Pascal Robichaud, registraire
Mme Natalie Carrier, directrice, ÉSANÉF

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4945
Télécopieur : 506.858.4479

fsssc@umoncton.ca
www.umoncton.ca



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Le 16 février 2015

Monsieur Paul-Émile Bourque, Doyen
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton

Objet : Abolition du programme de Maîtrise ès sciences (études familiales)

Monsieur le Doyen,

Lors de la réunion de l'assemblée de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales (ÉSANÉF) du 13 février 2015, les membres de l'assemblée ont adopté à l'unanimité l'abolition du programme de Maîtrise ès sciences (études familiales).

« Jeanne Godin propose que l'assemblée de l'ÉSANÉF recommande au Conseil de la FSSSC, l'abolition du programme de Maîtrise ès sciences (études familiales) et l'abolition des cours reliés à ce programme soient : ETFA6011 Séminaire de recherche, ETFA6111 Séminaire interdisciplinaire, ETFA6933 Thèse, ETFA6112 Phénomène de la consommation, ETFA6522 Théories et recherche, ETFA6901 Stage I, ETFA6902 Stage II, ETFA6911 Lectures dirigées I, ETFA6922 Lectures dirigées II ».

Appuyée par Sonia Blaney
Adoptée

- Attendu que suite à l'évaluation du programme M.Sc. (études familiales) en 2002, les admissions au programme ont été suspendues;
- Attendu que lors de la rencontre tenue le 2 décembre 2014 entre les membres du secteur des études familiales, la direction de l'ÉSANÉF, le décanat de la FSSSC et le vice-recteur adjoint à l'enseignement, Monsieur Jean-François Richard, concernant le futur de ce programme, il a été recommandé d'abolir ce programme de 2^e cycle puisque les étudiantes et étudiants voulant poursuivre une formation de 2^e cycle dans le domaine des études familiales pourront s'inscrire au nouveau programme de Maîtrise en sciences de la santé (référence Plan stratégique de la FSSSC 2011-2016) qui sera offerte par la faculté.

Vous remerciant de l'attention accordée à cette lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice,

Natalie Carrier, Ph.D., Dt.P.
École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales
cc. Membres de l'assemblée de l'ÉSANÉF

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales

Date : 12 mars 2015

Nom du programme : M. Sc. (études familiales)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel**OBJECTIFS**

Ce programme vise à permettre à l'étudiante et à l'étudiant de réaliser des études approfondies dans un domaine de la vie familiale qui l'intéresse, d'élargir ses champs d'intérêt et d'utiliser une approche globale dans ses interventions afin de mieux comprendre le contexte de vie familiale. On s'attend à ce que, d'une manière générale, l'étudiante ou l'étudiant participe activement aux cours, fasse preuve dans ses travaux d'une réflexion critique et autonome et témoigne d'un esprit de recherche.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

- Détenir le Baccalauréat ès arts (majeure études familiales), le B.A.-B.Éd. (majeure études familiales), le Baccalauréat ès sciences avec formation en nutrition ou un diplôme jugé équivalent (condition minimale d'admission au programme).
- Avoir obtenu une moyenne de 3,00 dans un système à note maximale de 4,30 au premier cycle; ou avoir une expérience ou avoir fait des études permettant de conclure que la candidate ou le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de cycles supérieurs.
- Avoir suivi le cours STAT2653 *Statistique descriptive*, ou l'équivalent. Selon les antécédents de la candidate ou du candidat et l'orientation de son programme, des cours d'appoint pourraient être requis dans une discipline de base ou dans un ou plusieurs secteurs de la nutrition et des études familiales.
- Pouvoir lire et comprendre l'anglais.
- L'expérience professionnelle est souhaitable.

AUTRES RENSEIGNEMENTS**Thèse**

Les renseignements concernant le choix du directeur ou de la directrice et du projet de recherche ainsi que les exigences relatives à la rédaction de la thèse sont disponibles au secrétariat de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales.

Exigences relatives aux cours

Pour qu'un cours soit comptabilisé au programme, l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir au moins la note C dans chaque cours.

TABLEAU DES COURS

OBLIGATOIRES		21CR.
ETFA6011	Séminaire de recherche	3
ETFA6111	Séminaire interdisciplinaire	3
ETFA6933	Thèse	15

OPTION A **9 CR.**

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir un minimum de 9 crédits parmi les cours suivants :

Études familiales (6 crédits)

ETFA6112	Phénomène de la consommation	3
ETFA6522	Théories et recherche	3
ETFA6901	Stage I	3
ETFA6902	Stage II	3
ETFA6911	Lectures dirigées I	3
ETFA6922	Lectures dirigées II	3

Un cours de statistique (3 crédits) parmi les cours suivants :

STAT3123	Conc. et analyse d'expériences	3
STAT4723	Régression lin. et Anova	3
STAT4753	Modèles lin. généralisés	3
STAT4663	Analyse multivariée	3

OPTION B **9 CR.**

.....

GLOBAL **39 CR.**

REMARQUE : Les cours à option A appartiennent à l'un ou l'autre des trois champs d'études de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales : les cours à option B sont ceux dont le choix devra être élaboré conjointement par l'étudiante et l'étudiant et son directeur ou sa directrice de recherche et approuvé par la direction de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales. La liste des cours à option B est disponible auprès la direction de l'École.